

Rapport sur la gérance 2025

(activités de 2024)

Scotia Gestion mondiale d'actifs_{HD}



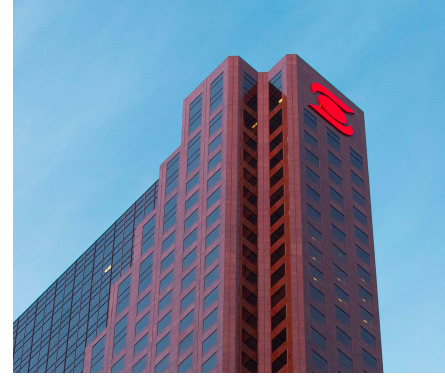


Table des matières

- | | | | |
|----------|--|-----------|--|
| 3 | Message du chef de Gestion mondiale d'actifs Scotia | 15 | Données et analyse sur le vote par procuration |
| 4 | Notre société | 20 | Solutions de placement ESG pour répondre aux divers besoins de nos clients |
| 5 | Notre approche en matière d'investissement responsable | 28 | Initiatives en matière d'inclusion |
| 7 | Gouvernance interne de la stratégie ESG | 35 | Engagement actif auprès des principales organisations axées sur l'investissement responsable |
| 8 | Engagement actif : études de cas | 37 | Regard vers l'avenir |

Message du chef de Gestion mondiale d'actifs Scotia

À Gestion mondiale d'actifs Scotia¹, nous avons à cœur d'aider notre clientèle à prospérer au moyen de solutions de placement et d'une gamme complète de conseils en gestion de patrimoine. Nous continuons de prendre activement en considération les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) afin d'offrir une valeur à long terme à nos clients.



La seule constante est le changement. L'année qui s'est écoulée a été marquée par des changements réglementaires, des enjeux juridiques liés aux changements climatiques, un regain d'attention sur de nombreux thèmes ESG et d'importantes préoccupations géopolitiques. Dans ce contexte, nous sommes demeurés résolument axés sur les facteurs ESG afin de mieux servir les objectifs de nos clients et de promouvoir le changement. Voici un aperçu de nos activités et réalisations de la dernière année dans quatre grands domaines :

- **Sociétés** – Nous avons continué d'exploiter nos capacités de recherche active et notre envergure pour nous adjoindre activement le concours des équipes de direction de sociétés dans une variété de secteurs sur divers thèmes.
- **Culture** – À Gestion mondiale d'actifs Scotia et dans le cadre de nos activités, nous continuons de mettre l'accent sur l'attraction, la fidélisation et le perfectionnement des talents au Canada. Par exemple, à titre de commanditaire bienfaiteur du programme Women in Asset Management de la Ivey Business School de l'Université Western, nous avons de nouveau accueilli sept autres femmes stagiaires cet été, afin de leur permettre d'acquérir les compétences et les connaissances pour faire carrière dans le secteur (lisez la suite à la **page 30**). Nous avons également poursuivi nos programmes internes en cours au pays, comme le Programme de rotation des analystes et le programme Expédition (**page 31**).
- **Engagement** – En octobre 2024, la Banque Scotia a publié son premier Plan d'action pour la vérité et la réconciliation, qui contient ses 37 engagements conçus pour faire progresser la réconciliation avec les peuples autochtones au Canada. Gestion mondiale d'actifs Scotia est heureuse de jouer un rôle central dans l'engagement 35 – Comprendre les considérations relatives aux placements qui soutiennent les peuples autochtones – en misant sur la formation de son équipe de placement et la sensibilisation. Nous ferons le point dans le rapport de l'an prochain.
- **Promotion** – Le contexte réglementaire a continué de changer cette année et nous suivons le mouvement. En effet, nous sommes conscients que ce que nous faisons a une incidence importante sur l'avenir financier de nos clients. Nous discutons des enjeux qui sont importants pour notre secteur et nos clients et en faisons la promotion afin d'aider à orienter la politique dans la bonne direction.

Nous prenons notre rôle de gardien du capital de nos clients au sérieux et nous prenons en compte les facteurs ESG de façon réfléchie dans le secteur. Tout au long de nos processus de placement, nous cherchons à offrir des solutions bien conçues qui répondent aux objectifs et aux attentes des clients.

Nous sommes résolus à faire des progrès importants avec diligence, attention et transparence au cours du prochain exercice.

Neal Kerr (il/lui)
Gestion mondiale d'actifs Scotia

¹ Par notre représentant inscrit Gestion d'actifs 1832 S.E.C.

Notre société

Gestion mondiale d'actifs Scotia et ses sociétés affiliées offrent des solutions de placement conçues pour répondre aux besoins de ses clients au Canada et partout dans le monde, quelle que soit la taille de leur patrimoine.

Pour ce faire, nos équipes de placement multidisciplinaires s'appuient sur des décennies d'expérience en matière de gestion de portefeuille et des principes bien ancrés pour proposer des solutions reposant sur de fortes convictions ainsi que sur un cadre de gestion du risque rigoureux.

Nous sommes tenus de respecter des normes réglementaires strictes sur les marchés où nous opérons. Nos gestionnaires de portefeuille ont l'obligation fiduciaire d'agir avec soin et honnêteté, dans l'intérêt des fonds qu'ils gèrent. Nous transmettons régulièrement à nos clients des renseignements importants sur nos solutions de placement et, lorsque nécessaire, nous sollicitons leur approbation avant d'apporter des changements substantiels aux objectifs de placement.

Gestion mondiale d'actifs Scotia compte parmi les plus importants gestionnaires d'actifs au Canada. En partenariat avec ses sociétés affiliées, elle offre un vaste éventail de solutions à une clientèle diversifiée grâce à ses multiples marques et réseaux de distribution, tous engagés à favoriser la réussite financière des clients au moyen de solutions de placement exceptionnelles et d'une gamme complète de conseils en gestion de patrimoine. Depuis plus de 65 ans, elle n'a cessé d'évoluer pour gérer au mieux les actifs de ses clients et leur permettre ainsi d'atteindre leurs objectifs financiers.

Pour en savoir plus sur l'approche de notre société affiliée Jarislowsky Fraser en matière d'investissement responsable, vous pouvez consulter son Rapport d'investissement durable en cliquant [ici](#).



282 G\$
en ASG²



plus de 200
professionnels en
placements³



plus de 15
canaux
de distribution⁴



**plus de
2 millions**
de clients⁵

Toutes les données déclarées au 31 janvier 2025.

² L'actif sous gestion (ASG) correspond aux actifs gérés de manière discrétionnaire par la Banque Scotia (par l'intermédiaire de sa division Gestion de patrimoine mondiale), qui touche des frais de gestion de placement à cet égard. Les actifs sous gestion appartiennent en propriété véritable aux clients et ne figurent donc pas dans l'état consolidé de la situation financière de la Banque.

³ Les professionnels en placements comprennent les membres du personnel inscrits de Gestion mondiale d'actifs Scotia et de ses sociétés affiliées.

⁴ Les canaux de distribution représentent différents types d'intermédiaires financiers par le truchement desquels Gestion mondiale d'actifs Scotia offre ses solutions de placement.

⁵ Le nombre de comptes actifs pour lesquels Gestion mondiale d'actifs Scotia et ses sociétés affiliées touchent des frais de gestion de placement.

Notre approche en matière d'investissement responsable

Gestion mondiale d'actifs Scotia prend très au sérieux la gestion des actifs de ses clients.

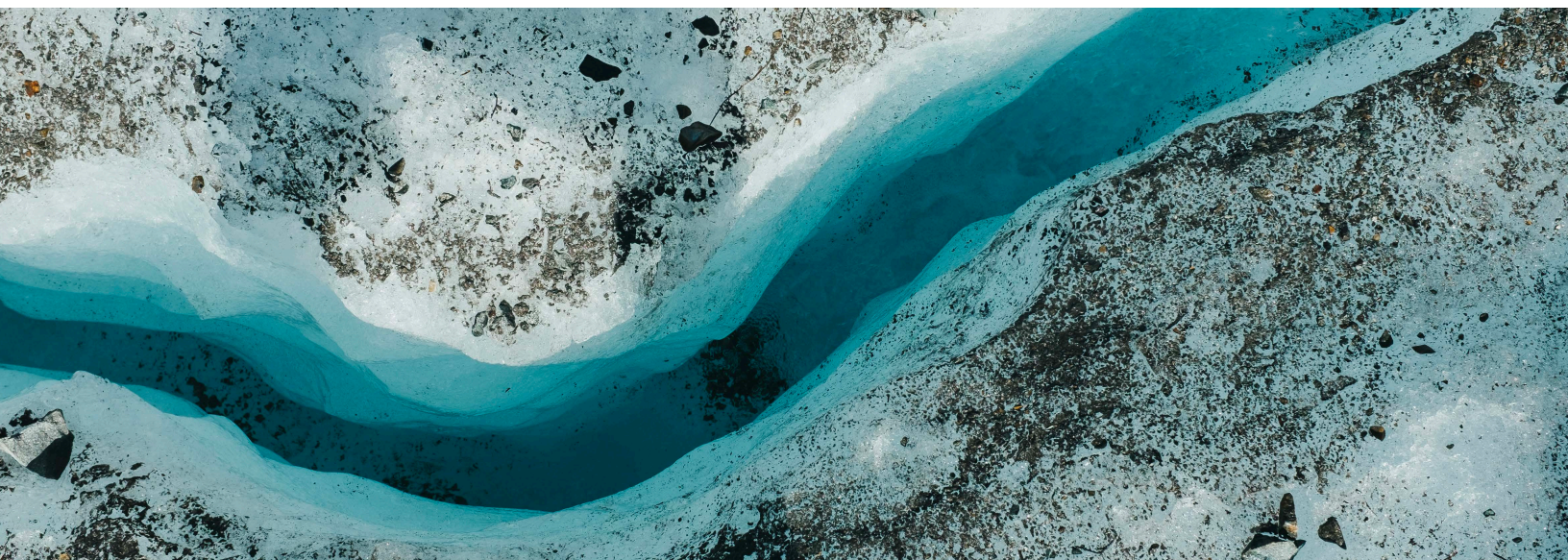
Parce que nous sommes des gestionnaires de placements actifs, nous prenons en compte les facteurs ESG, le cas échéant, et effectuons des recherches exclusives approfondies avec la participation active des gestionnaires de portefeuille et des analystes de recherche. Nous privilégions une approche rigoureuse des risques et des occasions de placement avec le soutien du comité de placements ESG.

Il est important de proposer des options aux clients, ce que fait Gestion mondiale d'actifs Scotia avec une variété de produits de placement, offerts par divers canaux de distribution. Notre gamme de produits comprend des mandats avec des objectifs de placement uniquement fondés sur le risque et le rendement ainsi que des produits de placement dont les objectifs intègrent les facteurs ESG en plus des considérations risque-rendement.

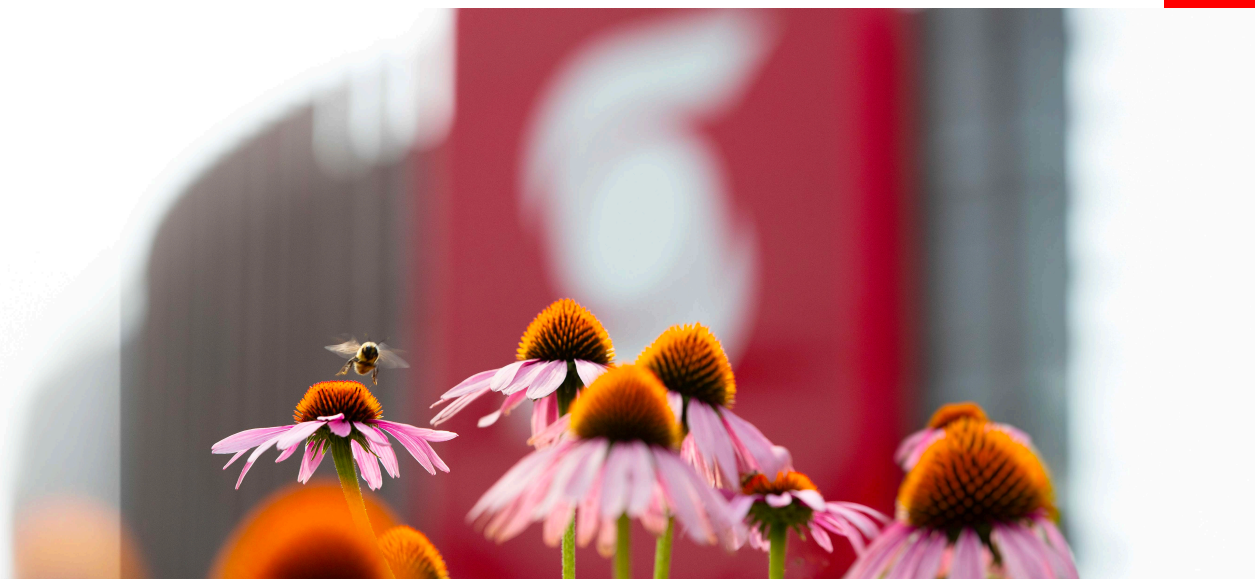
Compte tenu de la solidité de notre équipe de placement, la plupart de nos mandats sont gérés activement à l'interne⁶. Si l'on veut qu'une gestion des placements fondée sur les fondamentaux donne de bons résultats, il faut prendre en compte tous les facteurs financiers et non financiers pertinents.

Le contexte étant en constante évolution, il est important que les entreprises s'adaptent aux nouvelles normes de gouvernance et d'exploitation. S'il y a lieu, notre équipe de placement collabore étroitement avec les sociétés pour faciliter les progrès, ce qui l'aide à identifier les chefs de file potentiels de demain. Dans cette optique, l'équipe pourrait rechercher des titres de sociétés affichant diverses caractéristiques, par exemple :

- structure de gouvernance favorisant la continuité des activités et visant la stabilité des résultats;
- activités durables conformes à la réglementation environnementale;
- normes de diversité et d'inclusion positives pour les clients, les employés et la collectivité.



⁶ Les mandats actifs sont des mandats gérés activement à l'interne par l'équipe de placement de Gestion mondiale d'actifs Scotia, par opposition aux mandats passifs, qui sont confiés à un sous-conseiller externe.



Comité de placements ESG

Gestion mondiale d'actifs Scotia s'est dotée d'un comité de placements dont la mission consiste à surveiller et à encadrer ses initiatives ESG.

Ce comité, qui se réunit chaque mois, est composé de membres de la direction, de gestionnaires de portefeuille et de membres de l'équipe responsable du risque d'investissement, de la Conformité et d'autres secteurs.

Le comité de placements ESG relève directement du conseil d'administration de Gestion mondiale d'actifs Scotia et est chargé :

- d'évaluer les politiques et les directives liées aux facteurs ESG;
- de soutenir la prise en compte des facteurs ESG dans les processus de placement;
- d'évaluer de potentiels produits d'investissement liés aux facteurs ESG;
- de vérifier que nos engagements s'alignent sur les initiatives du secteur;
- de faciliter la communication d'information aux équipes de placement;
- de publier des communications externes sur les mesures ESG prises par la société.



La confiance et l'intégrité sont les grands piliers de notre secteur. Depuis le début, l'authenticité et la transparence sont au cœur de notre stratégie ESG. Nous avons veillé à ce que nos rapports sur les aspects ESG et sur nos engagements externes rendent fidèlement compte de nos activités d'investissement et de notre gestion du capital de nos clients. »

Daniel Yungblut (il/lui)

Chef de la recherche et président du comité de placements ESG de Gestion mondiale d'actifs Scotia

Gouvernance interne de la stratégie ESG

Nous avons mis en place divers paliers d'examen et d'assurance de la qualité pour les considérations ESG et les rapports et communications destinés aux parties prenantes.

Le comité de placements ESG est formé de membres de la direction de chacune des équipes de placement et des principaux employés responsables de la surveillance. Le comité fait valoir les pratiques exemplaires dans la considération des facteurs ESG auprès des diverses équipes chargées des placements.

Le processus officiel comprend les examens trimestriels effectués par le comité de surveillance, pour vérifier que les gestionnaires de portefeuille se conforment au processus de placement et tiennent bien compte des facteurs pertinents dans leurs décisions, ce qui comprend les facteurs ESG quand il y a lieu.

Les facteurs ESG pris en compte dans le processus de placement d'un mandat et la mesure dans laquelle ils le sont, s'il y a lieu, dépendent des objectifs et des stratégies de placement de chaque mandat.

Les mandats qui n'intègrent pas les facteurs ESG à leurs objectifs de placement ou à leurs stratégies de placement principales ne ciblent aucun résultat ou attribut lié à ces facteurs à l'échelle des titres ou du portefeuille, et ne prennent aucun engagement quant aux attributs ESG des titres ou du portefeuille. Pour ces mandats, si les facteurs ESG peuvent jouer sensiblement sur les objectifs de placement de chaque fonds, ils sont pris en compte, parallèlement à de nombreux autres facteurs.

Quant aux mandats axés sur les facteurs ESG, les facteurs intégrés aux objectifs de placement jouent un rôle dans la plupart des décisions de placement.

Parce qu'il connaît intimement nos processus de placement, le comité de placements ESG est tout désigné pour examiner et approuver les déclarations aux parties prenantes en matière ESG.

Gestion mondiale d'actifs Scotia applique à tous ses mandats sa politique sur les titres de négociation restreinte, qui s'inscrit dans la gestion des risques. Cette politique, qui évolue selon la situation, assure l'application de contrôles pour encadrer et surveiller des placements dans certains titres. Bien qu'elle n'exclut pas les facteurs ESG, elle n'a pas pour objet d'assurer l'alignement des portefeuilles de placement sur ces considérations.

Mandats axés sur les considérations ESG

En plus des processus de gouvernance énoncés plus haut, nous nous conformons à des exigences supplémentaires pour nos mandats axés sur les facteurs ESG. Ces mandats intègrent des considérations ESG à leurs objectifs de placement. Les personnes qui investissent dans ces mandats s'attendent à juste titre que ces engagements ESG soient remplis.

Bien que le processus de gouvernance relatif aux aspects ESG puisse varier quelque peu d'un mandat à l'autre, un cadre général s'applique à tous. Pour chaque mandat, une liste d'émetteurs (approuvés ou exclus, selon le type de mandat) est établie. Ainsi, seuls sont souscrits les titres de sociétés conformes aux objectifs et aux stratégies ESG du mandat visé.

De plus, à ses réunions mensuelles, le comité de placements ESG vérifie que les listes d'émetteurs sont toujours conformes aux paramètres du mandat correspondant et aux attentes raisonnables des investisseurs. Si des émetteurs posent problème, le président du comité et le premier vice-président et chef, Gestion de placements font rapidement un suivi auprès des gestionnaires responsables du mandat. Ensuite, les mesures requises sont prises, ce qui peut comprendre l'engagement auprès de certains émetteurs ou la liquidation de certains titres.

Engagement actif : études de cas

À Gestion mondiale d'actifs Scotia, l'engagement est un pilier du processus de gestion active, et notre approche n'a jamais changé. Nous utilisons nos relations avec les équipes de direction pour mobiliser les décideurs sur divers enjeux et thèmes. En règle générale, nous préférons intervenir auprès des sociétés et les aider à toujours évoluer plutôt que de rayer des secteurs entiers de nos portefeuilles.

Rencontrer la direction des sociétés et d'autres parties prenantes est la marque distinctive de notre processus d'investissement actif et axé sur les fondamentaux. Nous croyons fermement qu'il faut tenir compte de tous les aspects pertinents dans nos décisions de placement, y compris les facteurs ESG, dans le cadre de nos obligations fiduciaires. Étant donné l'importance grandissante accordée aux facteurs ESG dans le secteur, nous identifions désormais explicitement les enjeux ESG dans nos processus.

Nous considérons nos recherches, notre engagement et l'exercice des droits de vote par procuration comme les piliers d'un processus d'investissement actif rigoureux. Ces activités ne sont pas menées en vase clos, car cela réduirait la portée et l'efficacité de notre engagement. Nos professionnels en placements sont bien placés pour intervenir efficacement auprès des parties prenantes et exercer les droits de vote par procuration, car ils connaissent le mieux les sociétés et rencontrent leurs directions. Grâce à notre engagement, nous encourageons les entreprises à prévoir l'incidence que peuvent avoir les enjeux environnementaux et sociaux sur leur situation concurrentielle par l'innovation et des dépenses en immobilisations ciblées.

Notre engagement en 2024 peut être souligné par divers exemples, sous les thèmes de la durabilité et des aspects fondamentaux de la transition énergétique vers une réduction des émissions.

Engagement climatique Canada

Nos activités d'engagement couvrent nos rencontres directes avec les entreprises dans le cadre de notre processus de placement et nos rencontres avec les entreprises dans le cadre d'initiatives conjointes comme Engagement climatique Canada (ECC). Nous faisons partie des membres fondateurs d'ECC, une collaboration entre des investisseurs institutionnels, représentant environ 7 000 milliards de dollars d'actif sous gestion⁷ afin de travailler conjointement avec les émetteurs pour faire des progrès sur les enjeux liés aux changements climatiques. En 2024, pour la troisième année de suite, les membres d'ECC sont intervenus directement auprès des émetteurs, et ont connu une année bien chargée.

⁷ En date d'août 2024.





En 2024, ECC a publié une analyse comparative des grandes sociétés fondée sur 10 indicateurs qui a éclairé et guidé notre engagement cette année. Nous avons codirigé le groupe d'ECC pour ouvrir le dialogue avec un exploitant de dépanneurs et de stations-service, un producteur de potasse et une société de services publics. Nous avons également participé à deux autres initiatives conjointes avec une société de pipelines et une société d'infrastructures.

Nous avons cherché à instaurer un dialogue constructif dans le cadre de nos engagements avec ECC, afin de réaliser des progrès tangibles à l'égard des questions climatiques qui présentent, selon nous, des risques à long terme pour leurs activités principales et leur rendement financier. Nous participons activement aux initiatives d'engagement d'ECC parallèlement à nos rencontres sur les placements de base, qui permettent d'avoir des discussions plus ciblées sur les enjeux climatiques. Même si nous ne sommes pas toujours d'accord avec les points de vue des autres participants, nous avons trouvé des façons constructives de travailler avec nos partenaires d'ECC pour encourager les émetteurs à prendre au sérieux les principaux enjeux.

Exploitant de stations-service

En 2024, nous avons eu de nombreuses discussions constructives avec un exploitant de stations-service et de dépanneurs. Nous avons salué ses progrès considérables au chapitre de la communication de renseignements sur les émissions de gaz à effet de serre (GES) de portées 1, 2 et 3, de l'évaluation du risque climatique et de la mise en œuvre d'un nouveau cadre de gouvernance prévoyant la surveillance officielle des aspects de la stratégie de la société en lien avec le climat. Les émissions de portée 1 sont des émissions directes provenant de sources liées à l'exploitation de la société, que celle-ci contrôle et qui lui appartiennent. Les émissions de portée 2 sont des émissions indirectes, qui proviennent de l'énergie achetée auprès de tiers. À nos yeux, la société exerce principalement une influence sur les émissions de portées 1 et 2. Nous l'avons donc encouragée à concentrer ses objectifs ou ses efforts de réduction sur ces émissions.

Nous avons indiqué à la société que, même si l'amélioration continue des renseignements communiqués à propos des émissions de GES de portée 3 était appréciée, il nous semblait important d'adopter une approche raisonnable à cet égard et de cibler les éléments qu'elle pouvait contrôler. Les émissions de portée 3 sont des émissions indirectes générées à différents niveaux de sa chaîne de valeur. Dans le cas d'un exploitant de stations-service, il s'agit essentiellement de celles qui proviennent des véhicules conduits par des tiers. Les exploitants de stations-service n'exercent aucun contrôle sur les véhicules que conduisent les gens. De plus, tant que des véhicules à moteurs à combustion interne sillonnent les routes, il est essentiel pour l'économie qu'ils puissent se ravitailler en carburant. Nous estimons que les types de



sources d'énergie vendues par l'exploitant de stations-service devraient reposer sur la demande. Autrement, les paramètres fondamentaux de l'entreprise pourraient en souffrir.

Un exploitant de stations-service peut développer l'infrastructure nécessaire pour recharger les véhicules électriques à travers son réseau. Les véhicules électriques représentant une part croissante des véhicules sur la route, cela pourrait être financièrement avantageux pour la société, qui améliorerait de concert ses émissions de GES de portée 3.

Nous avons encouragé la société à poursuivre l'expansion de ses projets pilotes visant les bornes de recharge et à mettre au point un modèle de revenus pour monétiser les bornes qu'elle a installées. Elle envisage un modèle d'abonnement ou de recharge par watt. Un autre sujet de discussion clé concernait la présentation des crédits de carbone dans l'information fournie par la société sur les émissions de portées 1 et 2, car certains crédits de faible qualité pourraient entraîner des déclarations trompeuses à cet égard.

Producteur de potasse

En 2024, nous avons poursuivi notre engagement auprès de l'équipe de direction d'un producteur d'engrais. Nous l'avons encouragée à maintenir son approche en matière de durabilité de façon réfléchie dans le cadre de l'actualisation de sa stratégie et de ses responsabilités à l'égard des initiatives climatiques. La société a notamment créé une équipe sur les changements climatiques qui jouera un rôle dans l'affectation des capitaux et la stratégie. Elle a considérablement amélioré ses capacités de déclaration des émissions de GES de portée 3, qui avaient été au cœur de certaines discussions ces dernières années.

Elle a mis au point un programme prometteur pour aider les agriculteurs à adopter des pratiques agricoles durables, comme la culture à travail réduit du sol en tenant compte de l'eau et de la biodiversité, mais les pratiques évoluent lentement. Nous avons réitéré qu'il était important de continuer d'accélérer le déploiement du programme, d'autant plus que certaines pratiques agricoles peuvent contribuer au piégeage de carbone.

Au chapitre des émissions de GES directement liées à l'exploitation et de portées 1 et 2, la société poursuit ses progrès pour réduire l'intensité des émissions provenant de sa production d'engrais azoté. Elle tarde à atteindre ses objectifs de réduction des émissions, mais nous sommes convaincus qu'elle poursuivra ses efforts dans ce sens. Nous continuerons de la soutenir dans ses initiatives visant l'azote et l'ammoniac verts à faible teneur en carbone, car elles sont importantes pour ses efforts de décarbonation, mais la patience sera de mise. Jusqu'à nouvel ordre, le coût d'utilisation de l'azote vert reste prohibitif pour les agriculteurs. Quant à son vaste projet de plusieurs milliards de dollars portant sur la production d'ammoniac à faible teneur en carbone, la société l'a mis en suspens, car elle n'était pas convaincue qu'il permettrait de générer des rendements économiques satisfaisants tant que des contrats d'achat procurant des revenus garantis n'auraient pas été conclus.

Sociétés industrielles

Le secteur des industries couvre une vaste gamme d'entreprises intervenant dans la fabrication ou la distribution de biens d'équipement, les services de transport ou la fourniture de services et provisions aux entreprises. Nos fonds sont fortement exposés aux sociétés industrielles dans l'ensemble de la structure de capital. Lorsque nous rencontrons les équipes de direction de sociétés industrielles, nous discutons souvent de leur adaptation ou de leur positionnement en vue de tirer parti de la transition vers de plus faibles niveaux d'émissions.

Cette année, nos discussions avec un grand conglomérat international ont essentiellement porté sur le développement de nouveaux produits favorisant la durabilité ou les gains d'efficacité pour les consommateurs finaux dans ses segments d'activité. Nous avons encouragé ces efforts orientés sur la durabilité, car ils vont de pair avec une croissance de l'entreprise procurant de solides rendements aux actionnaires et nous croyons que ces innovations peuvent porter leurs fruits.

Le nouveau segment des « solutions technologiques durables » couvre le carburant durable pour l'aviation, l'hydrogène bleu à faible teneur en carbone produit au moyen de gaz naturel, et l'hydrogène vert produit par le biais d'énergies renouvelables, les solutions de stockage

d'électricité dans des batteries et l'amélioration du recyclage des plastiques. Dans ce dernier cas, cela va dans le sens de notre engagement continu auprès des sociétés de gestion des déchets pour soutenir le développement d'infrastructures de recyclage. Si les tendances actuelles se maintiennent, un apport de capital supplémentaire à ce conglomérat industriel devraient générer des rendements intéressants pour nos investisseurs, en soutenant la poursuite de ces initiatives de développement de produits.

Les sociétés d'ingénierie suscitent un intérêt croissant en matière d'investissement et d'engagement. Les phénomènes météorologiques qui endommagent les infrastructures essentielles gagnent en fréquence et en gravité, ce qui stimule la demande. Nous continuons de chercher des occasions de fournir aux entreprises du capital qui leur permettra de concevoir de nouvelles solutions améliorant la résilience aux phénomènes météorologiques violents et préparant les infrastructures à de tels phénomènes. Cette année, nous avons fait passer un message uniforme à plusieurs sociétés d'ingénierie – à savoir que nous soutenons leurs investissements dans l'expertise nécessaire pour continuer à remporter des contrats portant sur des projets liés à la résilience et à la durabilité.



Engagement auprès des décideurs et des organismes de réglementation

Consultation sur les normes d'information sur la durabilité

Des efforts ont été accomplis à l'échelle internationale pour normaliser l'information sur la durabilité à fournir aux investisseurs et le processus est en cours au Canada. Gestion mondiale d'actifs Scotia juge impératif, d'un point de vue stratégique, de fournir des conseils sur l'orientation de l'information.

En juin 2023, l'International Sustainability Standards Board (ISSB) de l'International Financial Reporting Standards (IFRS) Foundation a publié ses premières normes d'information sur la durabilité, qui fournissent un cadre commun pour la présentation volontaire de rapports à tous les émetteurs assujettis à l'échelle mondiale.

Ces dernières années, Gestion mondiale d'actifs Scotia a transmis des commentaires détaillés à chaque étape de la consultation sur les normes d'information IFRS S1 (liées à la durabilité) et IFRS S2 (liées au climat). Bien que la diversité des méthodes utilisées auparavant ait engendré confusion et frustration tant chez les investisseurs que chez les émetteurs, nous espérons que les nouvelles normes amélioreront la transparence du marché et favoriseront la prise de décisions de placement plus éclairées.

Le Conseil canadien des normes d'information sur la durabilité (CCNID) a ensuite été créé dans le but d'élaborer des normes d'information cadrant avec les normes IFRS facultatives et non contraignantes, mais subtilement adaptées au contexte national. En mai 2024, Gestion mondiale d'actifs Scotia a participé au sondage sur le projet de normes d'information du CCNID : NCID 1 (informations financières liées à la durabilité) et NCID 2 (informations à fournir en lien avec les changements climatiques). A priori, la NCID 1 et la NCID 2 pourraient influencer les organismes de réglementation canadiens lors de l'élaboration des obligations juridiquement contraignantes quant aux informations à fournir en lien avec la durabilité à l'avenir.

Dans nos commentaires adressés à l'ISSB et au CCNID, nous avons insisté sur la nécessité de concilier les avantages d'une transparence et d'une uniformité accrues de l'information à présenter pour les investisseurs avec le nouveau fardeau considérable que cela pourrait représenter pour les émetteurs. Si l'information à fournir en vertu des normes

est d'une utilité limitée pour les utilisateurs principaux des états financiers (investisseurs, prêteurs et autres créanciers), mais que l'obligation entraîne des coûts importants pour les émetteurs, les ressources seront mal utilisées. En règle générale, nous pensons que les normes établies créent un juste équilibre.

Les commentaires que nous avons fournis au CCNID correspondaient à ceux que nous avons transmis à l'ISSB. Nous avons validé la proposition du CCNID d'adopter les normes IFRS S1 et IFRS S2, moyennant quelques modifications. L'un des points cruciaux, à nos yeux, était la façon dont le CCNID définissait l'objectif des normes et les principales parties intéressées auxquelles elles devaient être utiles. Nous sommes satisfaits que l'objectif des normes avancé par le CCNID soit d'aider les principaux utilisateurs des états financiers. Il nous semble essentiel de mettre l'accent sur les besoins de ces derniers, car cela établit le seuil d'importance de ce qui doit être communiqué. Nous étions d'accord pour que le CCNID établisse le seuil d'importance à l'ensemble des risques et des occasions liés à la durabilité raisonnablement susceptibles d'influer sur les flux de trésorerie de l'entité, son accès au financement ou le coût du capital à court, moyen ou long terme.

Nous avons suggéré que soit rallongée la période d'adoption graduelle de la NCID 1 et de la NCID 2 pour les émetteurs de plus petite taille. En effet, nous pensons qu'ils auront besoin de plus de temps pour se préparer, car ils ont moins de ressources pour mettre au point une nouvelle infrastructure d'information. Nous avons également exprimé notre préoccupation quant à la capacité que se réservait le CCNID de modifier les normes de l'ISSB s'il estimait que l'« intérêt public » canadien l'exigeait. Nous restons préoccupés par le caractère vague du terme « intérêt public », qui laisse la porte ouverte à la modification des normes à des fins politiques, plutôt que pour les besoins des principaux utilisateurs des états financiers. Si des modifications qui ne respectent pas les besoins des principaux utilisateurs des états financiers et affectent le seuil d'importance sont apportées, cela pourrait créer une confusion inutile pour les émetteurs et les investisseurs. Gestion mondiale d'actifs Scotia a également recommandé que le CCNID prévoit une solide disposition d'exonération concernant l'information prospective à fournir, afin que les émetteurs ne puissent pas être tenus responsables des estimations ou des prévisions si les facteurs futurs n'évoluent pas comme prévu.

Consultation sur les Principes pour l'investissement responsable

En mai 2024, nous avons participé à la consultation sur la stratégie des PRI des Nations Unies. Les Principes pour l'investissement responsable (PRI) sont un réseau d'investisseurs soutenu par l'ONU qui travaillent à promouvoir les investissements durables, et qui veillent à ce que sa structure et son approche demeurent pertinentes et à ajouter de la valeur pour ses signataires et ses intervenants. Nous avons constaté, depuis notre adhésion en 2018, que le réseau était sensible aux préoccupations et aux commentaires des signataires. Au fil des ans, nous avons eu certaines inquiétudes concernant l'alignement du réseau sur les gestionnaires d'actifs, les régions hors de l'Europe, ainsi que différentes approches en matière d'investissement responsable. Toutefois, la stratégie actualisée proposée était constructive et, selon notre évaluation, répondait en grande partie à nos préoccupations.

La proposition la plus importante et la plus intéressante de la nouvelle stratégie des PRI des Nations Unies concerne la création de trois « parcours de progression » que pourraient choisir eux-mêmes les signataires – allant de l'intégration

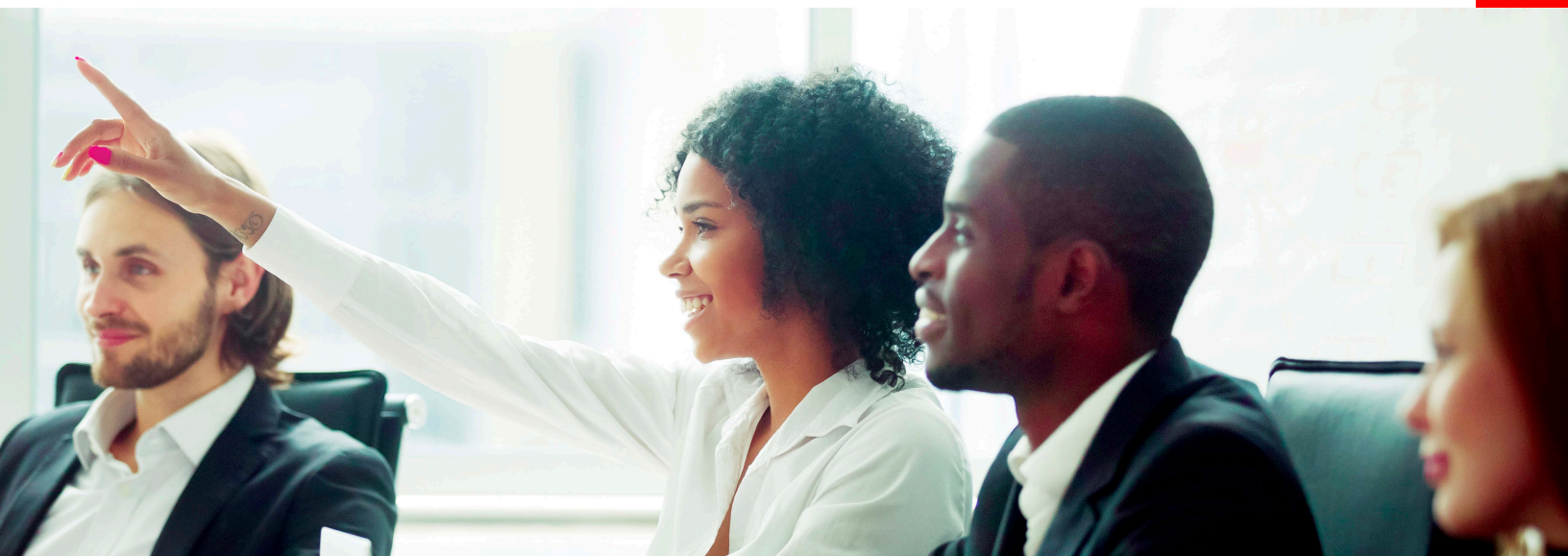
de facteurs ESG à la recherche de résultats positifs précis. Ces parcours ont dissipé nos inquiétudes selon lesquelles les évaluations annuelles des PRI incitaient les signataires à adopter les pratiques de caisses de retraite européennes activistes et laissaient penser qu'il n'existait qu'une seule bonne approche en matière d'investissement responsable. Cette nouvelle stratégie reconnaît et favorise des approches différentes, tout en maintenant les six principes de base que tous les signataires acceptent de respecter lorsqu'ils adhèrent au réseau. La nouvelle approche axée sur les parcours de progression nous permet d'obtenir une rétroaction liée au groupe de pairs que nous jugeons le plus pertinent et de nous comparer à ce groupe. Les PRI des Nations Unies peuvent désormais soutenir nos progrès dans la réalisation de nos propres cibles et objectifs, au lieu de nous pousser à adopter des comportements qui ne correspondent pas à notre stratégie.

L'autre élément clé de la nouvelle stratégie des PRI que nous appuyons concerne l'accent mis sur l'amélioration des écosystèmes régionaux susceptibles de renforcer l'engagement et de faire avancer les initiatives d'investissement responsable selon les priorités et les perspectives locales.



Aperçu de la réglementation pour 2024 : calendrier des principales mises à jour

Réglementation mise à jour en 2024	Description	Date de mise en œuvre	Incidence
Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) – Ligne directrice B-15 Gestion des risques climatiques	Le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) du Canada fixe les exigences de déclaration annuelle relatives à la ligne directrice B-15 Gestion des risques climatiques. Cette dernière énonce les attentes quant à l'information standard que doivent fournir les institutions financières sous réglementation fédérale sur la gestion de leurs risques liés aux changements climatiques.	Fin de l'exercice 2024	Gestion mondiale d'actifs Scotia est tenue de produire des rapports sur les changements climatiques. En prévision des obligations d'information, nous avons élaboré des rapports sur l'intensité des émissions de carbone pour nos placements.
Conseil canadien des normes d'information sur la durabilité (CCNID) – NCID 1 et NCID 2	Le Conseil canadien des normes d'information sur la durabilité (CCNID) a mis au point les Normes canadiennes d'information sur la durabilité qui cadrent avec les International Financial Reporting Standards (IFRS). Ces normes ont été élaborées afin que les entreprises rendent compte de leurs activités liées à la durabilité et aux changements climatiques. La Norme canadienne d'information sur la durabilité 1 (NCID 1) traite des obligations générales en matière d'informations financières liées à la durabilité et la NCID 2, des informations à fournir en lien avec les changements climatiques.	NCID 1 : Application volontaire de la norme définitive à compter du 1 ^{er} janvier 2025, avec allègement transitoire de deux ans NCID 2 : Application volontaire de la norme définitive à compter du 1 ^{er} janvier 2025, avec allègement transitoire de trois ans	Les obligations d'information prévues par le Conseil canadien des normes d'information sur la durabilité s'appliquent à la Banque Scotia en tant qu'émetteur et aux sociétés dans lesquelles elle investit. Nous nous préparons activement pour respecter les obligations d'information normalisées. En tant que gestionnaires de placements actifs, nous travaillons avec les sociétés dans lesquelles nous investissons sur la préparation de leurs énoncés prospectifs.



Données et analyse sur le vote par procuration

Le vote par procuration est au cœur de nos obligations à titre de fiduciaire et un élément important de notre engagement actif auprès des sociétés. Nos gestionnaires de portefeuille votent par procuration dans l'intérêt de nos clients. Gestion mondiale d'actifs Scotia compte des centaines de mandats pour servir efficacement tout un éventail d'investisseurs par le biais de ses canaux de détail, institutionnels et autres.

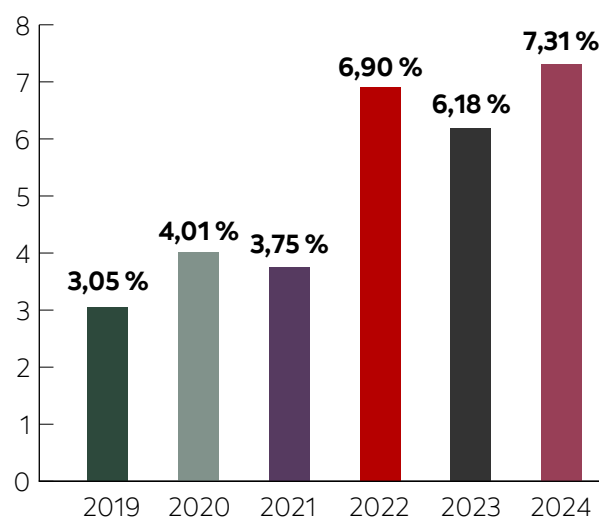
En règle générale, elle n'impose aucune ligne de pensée pour les votes par procuration. De la même façon que pour notre méthode de recherche sur les placements, nous ne croyons pas que le vote par procuration puisse être une fonction distincte des processus de recherche de notre équipe de placement sans nuire à l'efficacité de notre engagement ou de notre processus global d'investissement axé sur les données fondamentales.

Un examen approprié de chaque vote est essentiel pour nous acquitter de nos obligations fiduciaires envers nos clients. Nous analysons chaque question soumise à un vote, au cas par cas. Les décisions (pour ou contre) reposent sur le bien-fondé des propositions, qu'elles aient été présentées par la direction ou par les actionnaires.

Gestion mondiale d'actifs Scotia appuie les sociétés qui prennent des mesures environnementales et sociales. Toutefois, il se peut que nous votions contre une proposition sur de telles mesures si elle va à l'encontre des intérêts de nos clients. Le vote par procuration n'est qu'un outil parmi d'autres du processus d'engagement et il ne reflète pas nécessairement l'ensemble des discussions sur un sujet.

Nous mettons à jour les renseignements sur le vote par procuration deux fois par année. Pour consulter le tableau de bord des votes par procuration de Gestion mondiale d'actifs Scotia, **consultez le site Web** de notre société inscrite, Gestion d'actifs 1832 S.E.C.

Pourcentage des votes sur des enjeux ESG (2019-2024)



Dossier des votes par procuration sur des enjeux environnementaux et sociaux

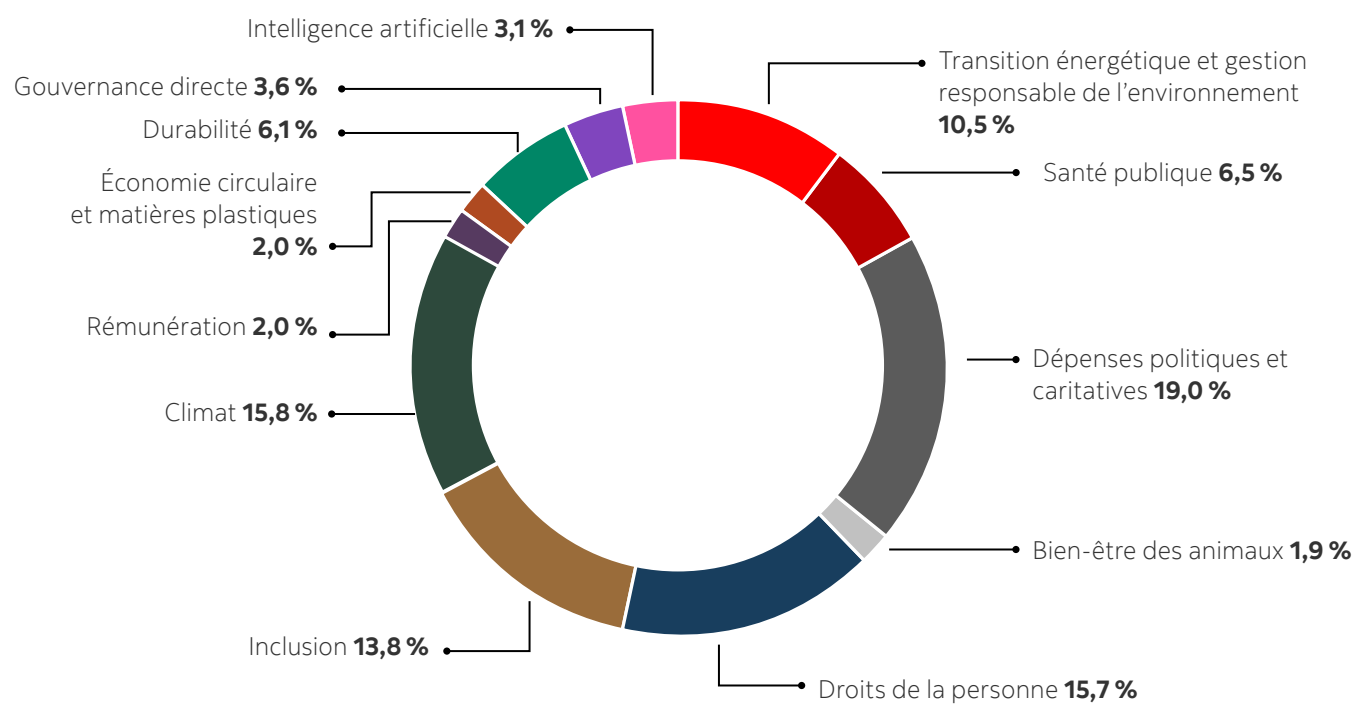
Parce que les facteurs environnementaux et sociaux (E-S) prennent de l'importance, selon nos observations, les propositions sur ces enjeux sont plus fréquemment soumises à un vote. En général, toutes les questions soumises au vote sont liées à la gouvernance. L'évolution la plus marquée touche donc celles qui portent spécifiquement sur des enjeux E-S. Les gestionnaires de portefeuille de Gestion mondiale d'actifs Scotia évaluent chacune de ces questions dans le cadre de leur processus global d'investissement et prennent des décisions dans l'intérêt de nos fonds d'investissement. Les enjeux E-S soumis au vote sont très variés et sont importants pour l'orientation stratégique des sociétés.

Résumé des votes par procuration sur des enjeux E-S – 2024

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024

Enjeu	Votes sur les enjeux E-S	Pourcentage des votes d'E-S par émission	Votes appuyant la direction	Pourcentage des votes E-S appuyant la direction	Votes contre la direction et abstention	Pourcentage des votes contre la direction et abstention
Transition énergétique et gestion responsable de l'environnement	1 082	17,6 %	1 081	99,91 %	1	0,09 %
Santé publique	258	4,2 %	258	100,00 %	0	0,00 %
Dépenses politiques et caritatives	852	13,8 %	850	99,77 %	2	0,23 %
Bien-être des animaux	123	2,0 %	122	99,19 %	1	0,81 %
Droits de la personne	716	11,6 %	705	98,46 %	11	1,54 %
Diversité, équité et inclusion	731	11,9 %	727	99,45 %	4	0,55 %
Mesures concrètes pour le climat	548	8,9 %	548	100,00 %	0	0,00 %
Droit du travail et rémunération	447	7,3 %	445	99,55 %	2	0,45 %
Économie circulaire et matières plastiques	173	2,8 %	173	100,00 %	0	0,00 %
Durabilité	282	4,6 %	281	99,65 %	1	0,35 %
Gouvernance directe	545	8,8 %	541	99,27 %	4	0,73 %
Intelligence artificielle	407	6,6 %	401	98,53 %	6	1,47 %
Total	6 164		6 132	99,48 %	32	0,52 %

Votes par procuration, par enjeu E-S en 2024



Études de cas sur le vote par procuration

ÉTUDE DE CAS N° 1

Type de société : Entreprise technologique

Enjeu : Rapport sur la sécurité des enfants et la réduction des risques

Proposition : Proposition d'actionnaires visant à adopter des objectifs d'évaluation des politiques sur la sécurité des enfants sur YouTube.

Décision de Gestion mondiale d'actifs Scotia : Nous avons voté pour la proposition.

Résultat : Contre

Raison : La Federal Trade Commission (l'autorité fédérale américaine de régulation du commerce) a condamné Alphabet à une lourde amende pour avoir illégalement collecté des données sur des mineurs et exposé ceux-ci à de graves méfaits. La présentation d'informations supplémentaires donnera aux actionnaires des renseignements importants sur l'ampleur des initiatives prises par la société pour gérer les risques.

ÉTUDE DE CAS N° 2

Type de société : Entreprise technologique

Enjeu : Désinformation causée par l'intelligence artificielle générative

Proposition : Proposition d'actionnaires visant à demander à la société de produire un rapport décrivant comment elle gère les risques liés à la désinformation résultant de l'utilisation de l'intelligence artificielle générative.

Décision de Gestion mondiale d'actifs Scotia : Nous avons voté pour la proposition.

Résultat : Contre

Raison : Des produits développés récemment par Meta, comme les agents conversationnels et les outils publicitaires, peuvent donner des réponses fictives et exacerber les stéréotypes acquis dans le cadre de leur apprentissage. La désinformation peut créer d'importants risques juridiques, financiers et d'atteinte à la réputation et il serait bon que les actionnaires obtiennent des renseignements supplémentaires.

ÉTUDE DE CAS N° 3

Type de société : Propriétaire exploitant d'un restaurant

Enjeu : Déchets plastiques dans les restaurants

Proposition : Proposition d'actionnaires visant à obliger la société à divulguer comment elle compte réduire l'utilisation des plastiques dans ses restaurants.

Décision de Gestion mondiale d'actifs Scotia : Nous avons voté pour la proposition.

Résultat : Contre

Raison : Bon nombre d'homologues de la société ont adopté des plans et des objectifs pour réduire l'utilisation des plastiques, mais la société répugne jusqu'ici à prendre toute initiative et elle risque de se laisser dépasser par les pratiques exemplaires de l'industrie. Dans sa réponse, la société a déclaré qu'un tel rapport serait redondant, alors que les informations qu'elle publie actuellement sur les déchets plastiques ne portent que sur la pollution des océans. Un rapport plus général pourrait fournir aux actionnaires des renseignements importants sur la façon dont la société gère les risques connexes.

Études de cas sur le vote par procuration

ÉTUDE DE CAS N° 4

Type de société : Producteur de pétrole et de gaz

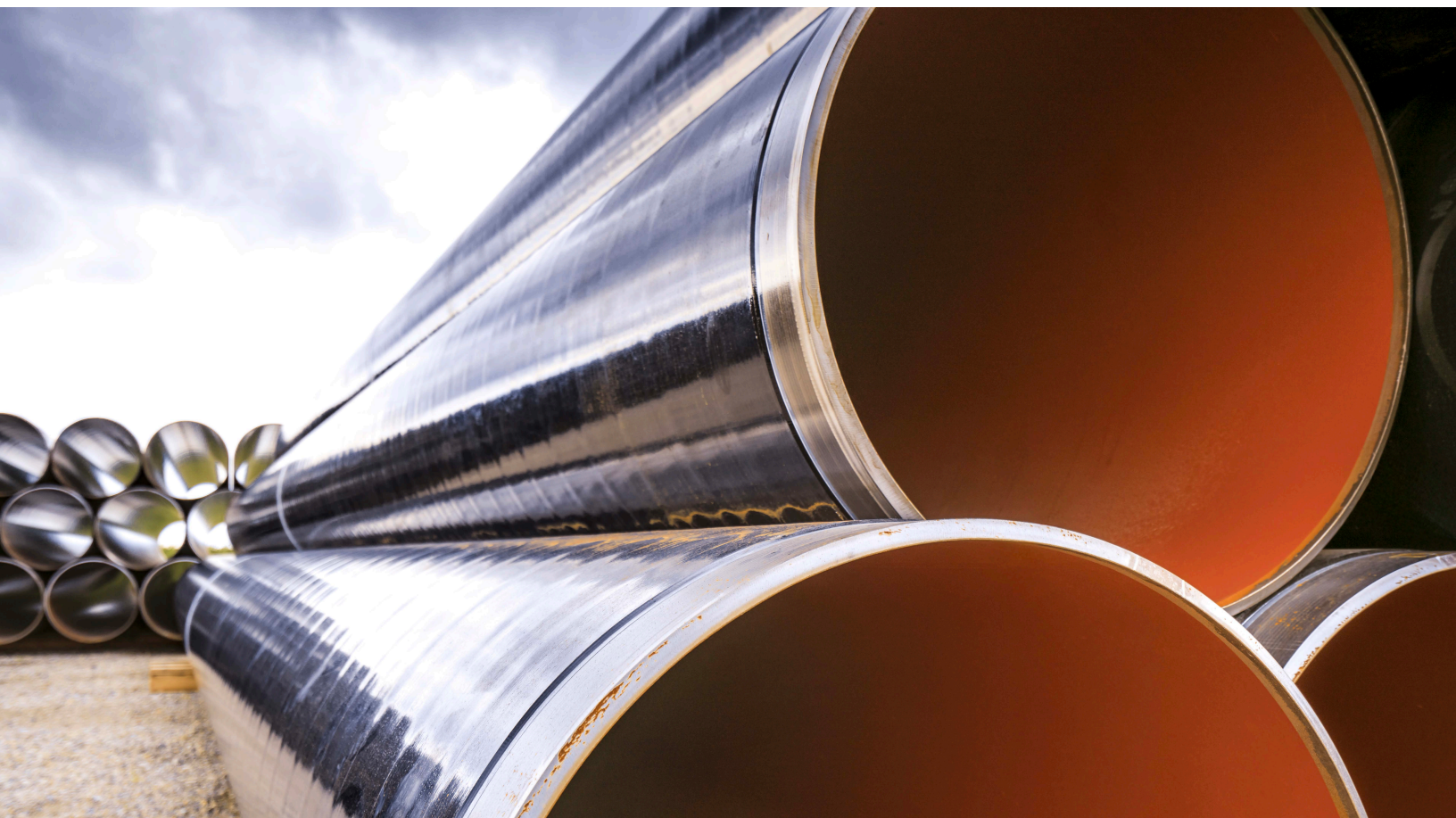
Enjeu : Transition énergétique

Proposition : La société a sollicité l'appui des actionnaires pour son plan de transition énergétique.

Décision de Gestion mondiale d'actifs Scotia : Nous avons voté pour la proposition.

Résultat : Pour

Raison : Le plan de transition de la société est raisonnable et complet, et il établit un juste équilibre entre les différents impératifs. Il prévoit une amélioration de l'information présentée et aligne les primes incitatives de la direction sur ses principales composantes. Le plan doit soutenir la valeur pour les actionnaires à long terme.



Solutions de placement ESG pour répondre aux divers besoins de nos clients

Grâce à une plateforme unique regroupant plusieurs marques et canaux de distribution, Gestion mondiale d'actifs Scotia et ses sociétés affiliées servent une clientèle hautement diversifiée partout où elles exercent leurs activités, non seulement sous la bannière de la Banque Scotia, mais aussi sous celles de Fonds Dynamique, Fonds Scotia, Tangerine, ainsi que par l'entremise de sa société affiliée Gestion financière MD. Nous gérons également les placements de clients à valeur nette élevée de Service de gestion privée de portefeuilles Scotia et de ScotiaMcLeod. Nous offrons toute une gamme de solutions de placement qui intègrent des considérations ESG à leurs objectifs.

Gamme diversifiée de placements ESG de Gestion mondiale d'actifs Scotia

Fonds Dynamique^{MD}
Investissez dans les bons conseils.

Mandats évolution énergétique
Dynamique (fonds et FNB)
Fonds durables Dynamique

Fonds Scotia^{MD}

Fonds Scotia faibles en carbone
FNB à investissement responsable Scotia

Tangerine^{MD}

Portefeuilles mondiaux socialement
responsables Tangerine



Fonds sans combustibles fossiles MD

Fonds Dynamique^{MD} est une marque déposée de La Banque de Nouvelle-Écosse, utilisée sous licence, et une division de Gestion d'actifs 1832 S.E.C.

Les Fonds Scotia^{MD} sont gérés par Gestion mondiale d'actifs Scotia. Les Fonds Scotia sont offerts par Placements Scotia Inc. ainsi que par d'autres courtiers et conseillers, dont ScotiaMcLeod^{MD} et Scotia iTRADE^{MD}, qui sont des divisions de Scotia Capitaux Inc. Placements Scotia Inc. et Scotia Capitaux Inc. sont détenues en propriété exclusive par La Banque de Nouvelle-Écosse. Placements Scotia Inc. est membre du Fonds canadien de protection des investisseurs et de l'Organisme canadien de réglementation des investissements.

Gestion mondiale d'actifs Scotia^{MD} est un nom commercial utilisé par Gestion d'actifs 1832 S.E.C., société en commandite dont le commandité est détenu en propriété exclusive par la Banque Scotia.

Produits ESG de Gestion mondiale d'actifs Scotia

Fonds	Thématique ⁸	Exclusions ⁹
Fonds Dynamique		
Fonds durable de titres de créance Dynamique	✓	
Fonds d'actions durables Dynamique	✓	
FNB actif évolution énergétique Dynamique	✓	
Fonds évolution énergétique Dynamique	✓	
Fonds Scotia faibles en carbone		
Fonds Scotia de revenu fixe canadien faible en carbone		✓
Fonds Scotia équilibré mondial faible en carbone		✓
Fonds Scotia d'actions mondiales faible en carbone		✓
FNB à investissement responsable Scotia		
FNB indiciel d'obligations canadiennes à investissement responsable Scotia		✓
FNB indiciel d'actions canadiennes à investissement responsable Scotia		✓
FNB indiciel d'actions américaines à investissement responsable Scotia		✓
FNB indiciel d'actions internationales à investissement responsable Scotia		✓
Fonds sans combustibles fossiles MD		
Fonds d'obligations sans combustibles fossiles MD		✓
Fonds d'actions sans combustibles fossiles MD		✓
Portefeuilles mondiaux socialement responsables Tangerine		
Portefeuille ISR revenu équilibré Tangerine		✓
Portefeuille ISR équilibré Tangerine		✓
Portefeuille ISR croissance équilibrée Tangerine		✓
Portefeuille ISR croissance d'actions Tangerine		✓

⁸ Thématique : produits qui appliquent un processus de sélection et de répartition des sociétés selon des thèmes précis liés à la durabilité.⁹ Exclusion : produits qui appliquent des filtres aux placements potentiels pour exclure des émetteurs ou des secteurs non désirés précis.

Fonds Dynamique offre les solutions d'investissement responsable suivantes :



Le Fonds d'actions durables Dynamique cherche à offrir une appréciation du capital à long terme grâce à un portefeuille diversifié et géré activement d'actions de sociétés qui participent à l'épanouissement d'une économie durable.



Le Fonds durable de titres de créance Dynamique cherche à offrir un revenu et un potentiel de plus-value du capital au moyen d'un portefeuille diversifié, activement géré, composé principalement de titres à revenu fixe de qualité d'émetteurs nord-américains engagés dans le développement d'une économie durable.

Principaux thèmes de placement des fonds

Le Fonds d'actions durables Dynamique et le Fonds durable de titres de créance Dynamique privilégient cinq grands thèmes d'investissement durable fondés sur les objectifs de développement durable des Nations Unies.



Production d'énergie durable



Consommation d'énergie responsable



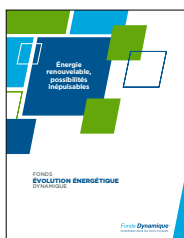
Consommation et gestion des déchets responsables



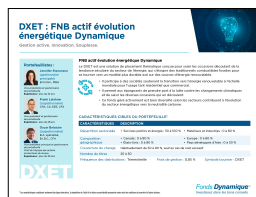
Industrie, infrastructures et communautés durables



Santé et bien-être



Le Fonds évolution énergétique Dynamique cherche à offrir une appréciation du capital à long terme et un revenu grâce principalement à un portefeuille diversifié de sociétés soutenant la transition vers l'énergie renouvelable à l'échelle mondiale.



Le FNB actif évolution énergétique Dynamique cherche à profiter des possibilités ouvertes par la transition à long terme du secteur de l'énergie vers des sources d'énergie renouvelable aux dépens des combustibles fossiles.

Fonds Scotia faibles en carbone

Les Fonds Scotia faibles en carbone sont destinés aux investisseurs qui recherchent un portefeuille diversifié de placements de qualité présentant une intensité en carbone plus faible que celle du marché en général. Pour aider le conseiller en valeurs à mesurer la production relative de carbone des placements du Fonds, l'intensité moyenne pondérée du carbone (une analyse de l'empreinte carbone fondée sur la mesure du volume des émissions de carbone par dollar de ventes générées par les sociétés sous-jacentes, normalisée par le poids de ces titres dans un portefeuille) a été calculée pour le Fonds et l'indice général du marché pertinent. L'intensité en carbone est évaluée en tonnes métriques et comprend les émissions d'équivalents de dioxyde de carbone (CO₂e) de portée 1 et de portée 2 par million de dollars américains en revenus générés par une entreprise, les émissions de portée 1 désignant les gaz à effet de serre directs (p. ex., CO₂) des activités de l'entreprise, et les émissions de portée 2, les émissions provenant de l'électricité achetée. Chaque fonds est géré de façon à ce que son intensité en carbone moyenne pondérée soit inférieure à celle de son indice de référence. La gestion des Fonds Scotia faibles en carbone est confiée à Jarislowsky, Fraser Limitée (JFL), filiale en propriété exclusive de la Banque Scotia.



Le Fonds Scotia de revenu fixe canadien faible en carbone vise à procurer un revenu régulier et des gains en capital modestes, avec une intensité en carbone inférieure à celle de l'indice des obligations universelles FTSE Canada¹⁰.



Le Fonds Scotia d'actions mondiales faible en carbone vise à procurer une plus-value du capital à long terme, avec une intensité en carbone inférieure à celle de l'indice MSCI Monde (en \$ CA).



Le Fonds Scotia équilibré mondial faible en carbone vise à procurer un revenu et une croissance du capital à long terme, avec une intensité en carbone inférieure à celle d'un indice composé à parts égales de l'indice des obligations universelles FTSE Canada et de l'indice MSCI Monde (en \$ CA)¹¹.

Pourquoi investir?



Réduire l'intensité en carbone par rapport à l'indice de référence



Réduire les hausses et les baisses cycliques typiquement associées aux placements dans le secteur énergétique¹²



Profiter de placements dans des sociétés de qualité qui dépendent peu des combustibles fossiles pour leur réussite à long terme

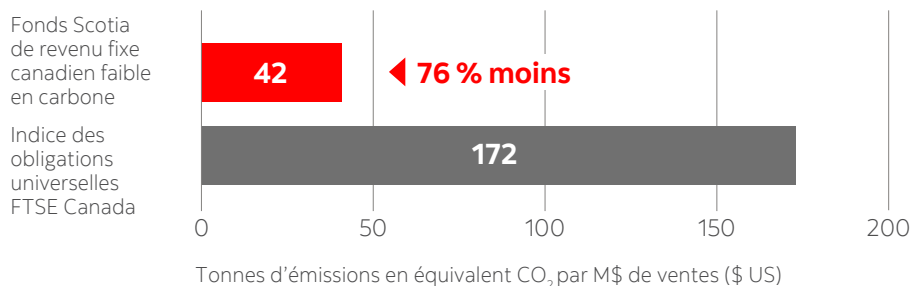
¹⁰ FTSE International Limited (« FTSE ») © FTSE, 2024. FTSE^{MD} est une marque de commerce des sociétés du London Stock Exchange Group utilisée sous licence par FTSE. Tous les droits des indices FTSE et des cotes FTSE reviennent à FTSE et/ou à ses concédants. Ni FTSE ni ses concédants n'acceptent quelque responsabilité que ce soit à l'égard des erreurs ou omissions dans les indices FTSE, les cotes FTSE ou les données sous-jacentes. Il est interdit de distribuer les données de FTSE sans avoir obtenu son consentement exprès par écrit.

¹¹ Le présent rapport contient de l'information provenant de MSCI (information de MSCI). L'information de MSCI peut être utilisée à des fins internes uniquement. Elle ne peut être reproduite ou redistribuée de quelque manière que ce soit, ni servir de base ou de composante pour des instruments financiers, produits ou indices. Elle ne constitue en aucun cas un conseil en matière de placement ni une recommandation visant à prendre (ou à s'abstenir de prendre) quelque décision de placement que ce soit et ne peut être considérée comme telle. Les données historiques et les analyses ne doivent pas être considérées comme une indication ou une garantie de quelque analyse, prévision ou prédiction des rendements futurs. Cette information est fournie « telle quelle » et l'utilisateur assume tous les risques découlant de l'utilisation qu'il en fait. MSCI, chacune de ses filiales et toute autre personne qui s'occupe de la collecte, du calcul ou de la création de toute information de MSCI (collectivement, les « parties MSCI ») ou qui y sont liées déclinent expressément toute responsabilité (y compris, sans s'y restreindre, toute garantie relative à l'originalité, la précision, l'exhaustivité, l'à-propos, l'absence de contrefaçon, la qualité marchande et l'adaptation à un usage particulier) à l'égard de cette information. Sans limiter la portée générale de ce qui précède, aucune des parties MSCI ne sera tenue responsable envers quiconque des dommages directs, indirects, particuliers, collatéraux, punitifs ou consécutifs (y compris, sans s'y restreindre, les pertes de bénéfices) ou de tout autre dommage (www.msci.com).

¹² Le secteur énergétique s'entend du secteur de l'énergie GICS^{MD} dans le cas des actions et du groupe de l'énergie de l'indice FTSE dans le cas des obligations. Les sociétés d'énergie renouvelable telles que les définit le gestionnaire de portefeuille sont autorisées dans les fonds.

Fonds Scotia de revenu fixe canadien faible en carbone

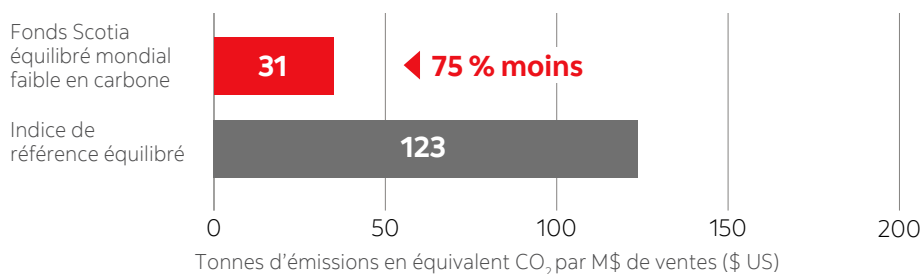
Intensité en carbone moyenne pondérée¹³



Dans le cas du Fonds, les données sont disponibles dans une proportion de 62,7 % (incluant 12,4 % de données estimatives du MSCI); pour l'indice, les données sont disponibles dans une proportion de 34,9 % (incluant 12,5 % de données estimatives du MSCI). La disponibilité des données est plus faible pour les fonds d'obligations, qui comportent des titres d'État¹⁴.

Fonds Scotia équilibré mondial faible en carbone

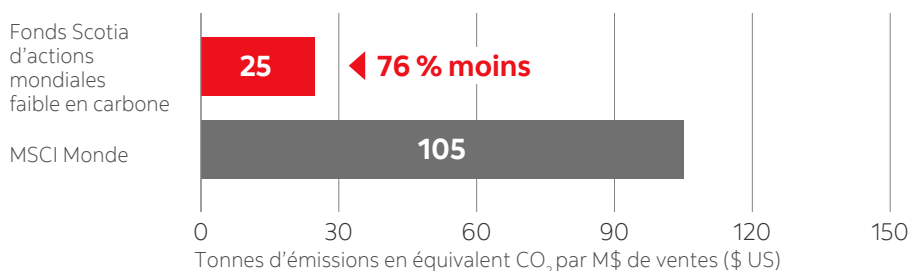
Intensité en carbone moyenne pondérée¹³



L'indice de référence équilibré se compose à 50 % de l'indice MSCI Monde et à 50 % de l'indice des obligations universelles FTSE Canada. Dans le cas du Fonds, les données sont disponibles dans une proportion de 82,3 % (incluant 15,1 % de données estimatives du MSCI); pour l'indice, les données sont disponibles dans une proportion de 67,4 % (incluant 10,1 % de données estimatives du MSCI¹⁴).

Fonds Scotia d'actions mondiales faible en carbone

Intensité en carbone moyenne pondérée¹³



Dans le cas du Fonds, les données sont disponibles dans une proportion de 100 % (incluant 17,5 % de données estimatives du MSCI); pour l'indice, les données sont disponibles dans une proportion de 99,9 % (incluant 7,8 % de données estimatives du MSCI¹⁴).

¹³ Intensité en carbone = tCO₂e/M\$ US en revenus. Sources : JFL et MSCI. Les données portent sur des émissions de portées 1 et 2.

¹⁴ Données sur l'intensité en carbone disponibles au 31 décembre 2024 à l'égard des titres en portefeuille.

FNB à investissement responsable Scotia

Les FNB à investissement responsable Scotia offrent une approche simple, transparente et peu coûteuse aux épargnants qui cherchent à établir leur portefeuille sur un fondement responsable. Constituée de quatre portefeuilles participant à des catégories d'actifs précises, cette gamme fournit une participation au vaste marché et exclut une participation importante dans certains secteurs. Elle prend également en considération l'égalité des genres et la réduction des émissions de GES.

SRIB FNB indiciel d'obligations canadiennes à investissement responsable Scotia

SRIC FNB indiciel d'actions canadiennes à investissement responsable Scotia

SRIU FNB indiciel d'actions américaines à investissement responsable Scotia

SRII FNB indiciel d'actions internationales à investissement responsable Scotia

Sélection des placements

Chaque fonds négocié en bourse (FNB) reproduit un indice de titres responsables sélectionnés en fonction des critères d'investissement responsable établis par le fournisseur d'indices.



Combustibles fossiles

- Sont exclues les entreprises dont une importante proportion de leurs activités sont liées à l'exploration, à la production, à la distribution et aux services liés aux combustibles fossiles.
- Des critères reposant sur les activités éliminent les sociétés fortement axées sur l'exploitation du charbon, les sables bitumineux et la fracturation hydraulique.



Intensité carbonique

- Une évaluation permet d'éliminer les sociétés affichant la plus grande intensité carbonique.
- Les émetteurs figurant dans la tranche supérieure de 25 % dans chaque secteur sont exclus.



Activités commerciales controversées

- Des critères normatifs excluent les entreprises ayant fait l'objet d'allégations ou d'une confirmation de non-respect des normes internationales (notamment en matière de droits de la personne, d'environnement et de corruption).
- Une sélection reposant sur les activités élimine les sociétés fortement axées sur des activités commerciales controversées (comme des armes controversées, le jeu, l'alcool ou le tabac).
- Sont exclus les émetteurs qui ne comptent aucune femme dans l'un des principaux postes décisionnels.

Les FNB à investissement responsable Scotia cherchent à permettre aux investisseurs d'harmoniser leurs placements avec leurs valeurs, grâce à une approche clairement définie des exclusions.



Fonds sans combustibles fossiles MD^{MC}

Les Fonds sans combustibles fossiles MD^{MC} évitent les placements dans des entreprises participant à l'extraction, au transport et à la transformation de combustibles fossiles.

Le Fonds d'obligations sans combustibles fossiles MD investit dans un éventail d'obligations du gouvernement du Canada, d'administrations provinciales et municipales et de sociétés ainsi que d'obligations adossées à des créances à moyen ou à long terme. Le Fonds applique une stratégie de placement sans combustibles fossiles.

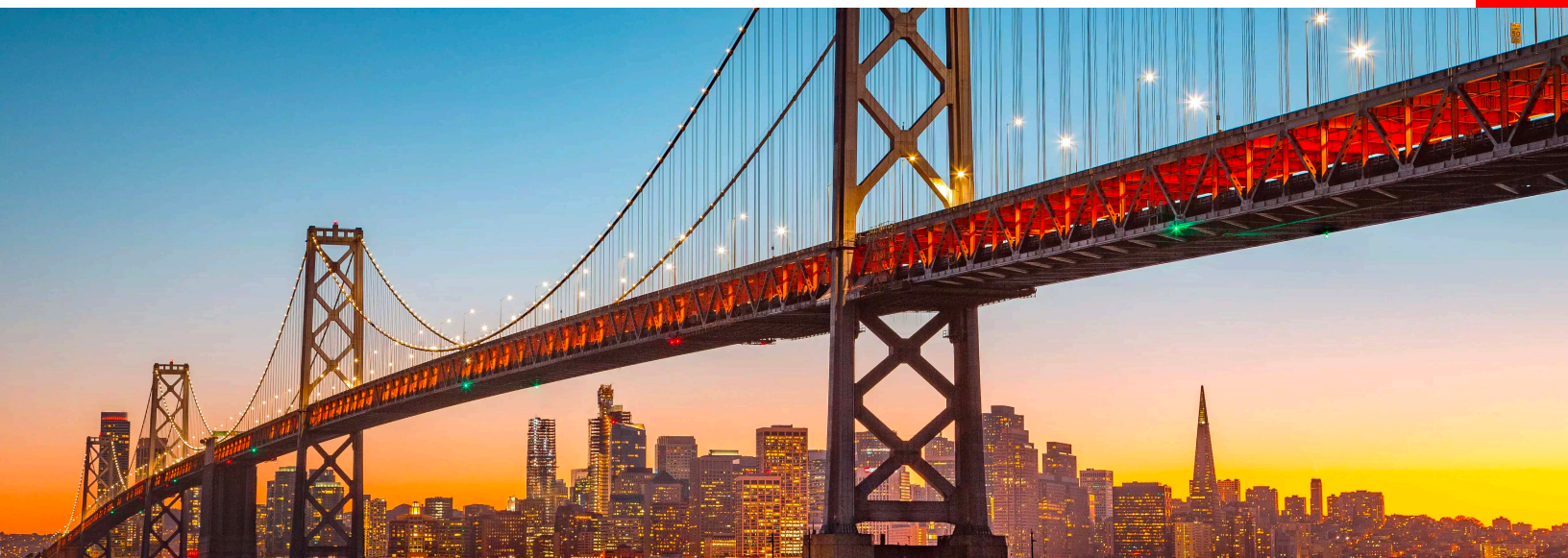
Le Fonds d'actions sans combustibles fossiles MD investit principalement dans un portefeuille diversifié d'actions de sociétés qui peuvent s'inscrire dans une stratégie de placement sans combustibles fossiles. Le Fonds peut aussi investir dans des entreprises qui proposent des solutions aux problèmes causés par l'utilisation des combustibles fossiles.

Les Fonds évitent les placements suivants :

- Entreprises de raffinage, commercialisation, stockage et transport pétrolier et gazier
- Producteurs de pétrole, gaz et combustibles consommables
- Entreprises d'équipement et de services énergétiques
- Entreprises qui participent largement au transport des combustibles fossiles et aux infrastructures permettant de les acheminer
- Entreprises de services publics qui sont très présentes dans le secteur des combustibles fossiles



Fonds sans combustibles fossiles MD^{MC} est une marque de commerce de La Banque de Nouvelle-Écosse, utilisée sous licence.



Portefeuilles mondiaux socialement responsables Tangerine

Les Portefeuilles mondiaux socialement responsables Tangerine investissent à l'échelle mondiale dans un ensemble diversifié de fonds négociés en bourse d'actions et de titres à revenu fixe qui reposent sur des critères d'investissement socialement responsable.

Portefeuille ISR revenu équilibré Tangerine – Répartition cible : 70 % en titres à revenu fixe et 30 % en actions.

Portefeuille ISR équilibré Tangerine – Répartition cible : 40 % en titres à revenu fixe et 60 % en actions.

Portefeuille ISR croissance équilibrée Tangerine – Répartition cible : 25 % en titres à revenu fixe et 75 % en actions.

Portefeuille ISR croissance d'actions Tangerine – Répartition cible : 100 % en actions.

Sélection des placements

Voici comment les portefeuilles filtrent les sociétés :



Activités commerciales controversées

Sociétés qui tirent une part importante de leurs produits d'activités commerciales controversées.



Intensité carbonique

La tranche de 25 % des sociétés qui affichent les profils d'intensité carbonique (CO₂/produits) les plus élevés dans chaque secteur.



Représentation mixte

Les sociétés qui ne comptent aucune femme dans l'un des principaux postes décisionnels.



Normes établies

Sociétés qui ont fait l'objet d'allégations ou d'une confirmation selon lesquelles elles ne respectent pas les normes établies (ex. : lutte contre la corruption, droits de la personne, normes du travail, protection de l'environnement).



Armes controversées

Sociétés dont la participation continue à des activités liées à des armes controversées a été confirmée.

Initiatives en matière d'inclusion

La Banque Scotia s'est engagée à offrir un milieu de travail diversifié, équitable et inclusif. Les objectifs en matière de diversité, d'équité et d'inclusion de la Banque Scotia visent à accroître la diversité de la représentation de l'effectif d'ici 2025 au Canada, en mettant l'accent sur les personnes noires, autochtones, de couleur, handicapées, membres de la communauté 2ELGBTQQIA+ et les femmes.

Pour en savoir plus sur la stratégie mondiale de la Banque Scotia en matière d'inclusion, consultez le [**Rapport de durabilité 2024 de la Banque Scotia**](#) (pages 47 à 75).

En 2024, Euromoney a désigné la Banque Scotia comme la meilleure banque au monde en matière de responsabilité d'entreprise. Elle a évalué l'engagement des institutions financières à favoriser l'inclusion et l'appartenance, à réduire l'impact environnemental de leurs activités ainsi qu'à mettre en œuvre des initiatives novatrices et efficaces pour renforcer les collectivités locales. Euromoney a remis à la Banque Scotia le prix mondial et le prix pour l'Amérique du Nord, soulignant les progrès de la Banque à l'égard de ses objectifs ESG et l'intégration de ces derniers aux priorités de ses secteurs d'activité, ses efforts pour créer un plan d'action pour la vérité et la réconciliation, son approche à l'égard des changements climatiques ainsi que son programme phare d'investissement communautaire ScotialINSPIRE^{MC}.

ScotialINSPIRE

ScotialINSPIRE^{MC}

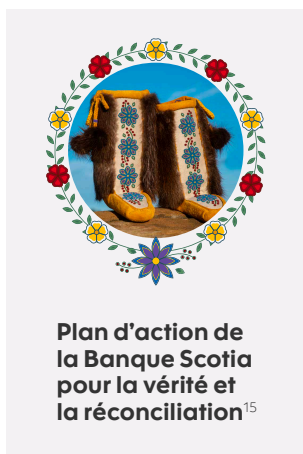
ScotialINSPIRE est une stratégie d'engagement et d'impact social de la Banque Scotia qui prévoit un investissement de 500 millions de dollars sur 10 ans pour promouvoir la résilience économique en éliminant les obstacles qui empêchent les groupes défavorisés de réaliser leur plein potentiel. La Banque Scotia investit de façon stratégique dans trois champs d'action prioritaires – l'éducation, l'emploi et l'intégration des nouveaux arrivants –, par le biais de programmes favorisant notamment l'inclusion économique des nouveaux arrivants, la réappropriation de la langue et de la culture autochtones, ainsi que les besoins urgents et essentiels, dont l'amélioration de l'accès aux besoins essentiels comme les aliments, l'eau, le logement et les soins médicaux. Depuis la création du programme en 2021, ScotialINSPIRE a investi 102 millions de dollars dans le financement de 200 organismes à travers le monde et a pu aider des particuliers et des groupes défavorisés dans 1,6 million de moments critiques.

Plan d'action pour la vérité et la réconciliation

En octobre 2024, la Banque Scotia a publié son premier Plan d'action pour la vérité et la réconciliation, qui décrit 37 engagements conçus pour faire progresser la réconciliation avec les peuples autochtones au Canada.

Gestion mondiale d'actifs Scotia est heureuse de jouer un rôle central dans l'engagement 35 – Comprendre les considérations relatives aux placements qui soutiennent les peuples autochtones – en misant sur la formation de son équipe de placement et la sensibilisation. Nous avons rapidement établi un groupe de travail afin de discuter de la création d'un contenu de formation utile pour comprendre les considérations liées aux peuples autochtones en matière de placement. Par exemple, des renseignements favorisant la compréhension et le respect des droits des Autochtones; les occasions de placement permettant de soutenir des entreprises indépendantes et des projets de développement économique des Premières Nations, des Inuits et des Métis; ainsi que l'évaluation des incidences sur les peuples autochtones.

Nous avons fixé l'échéance de nos travaux au quatrième trimestre et vous tiendrons au courant des progrès dans notre prochain rapport.



¹⁵ Bottes de style mukluk fabriquées par l'artisane métisse Heidi Houle, membre du Paddle Prairie Metis Settlement en Alberta. Photo prise par Faithe McGuire, photographe métisse et membre du Paddle Prairie Metis Settlement en Alberta. Illustration créée par Joshua Hunt, graphiste ojibwé de Migisi Sahgaigan (lac Eagle) – Traité 3.

^{MC} Marque de commerce de La Banque de Nouvelle-Écosse, utilisée sous licence.

La Banque Scotia est également fière de s'être classée parmi les **meilleurs lieux de travail au Canada**^{MC} pour la cinquième année consécutive et de figurer dans la liste Women Lead Here du *Globe and Mail* en ce qui a trait à la diversité des genres au sein de la direction pour une quatrième année consécutive. Elle est en outre heureuse de figurer au classement de Mediacorp Canada des meilleurs employeurs pour la diversité au Canada de 2024, distinction qu'elle reçoit pour la troisième année consécutive. Ce prix reconnaît les employeurs au Canada qui se démarquent par leurs programmes d'inclusion en milieu de travail.

La mise à jour continue des **normes de soins inclusives à l'échelle mondiale** est un exemple illustrant les efforts de la Banque Scotia pour favoriser l'inclusion et l'appartenance. Ces normes appliquées aux avantages sociaux des employés en 2024 visent à offrir une expérience plus uniforme à ces derniers, en se concentrant d'abord sur les lacunes en matière de santé touchant la communauté 2ELGBTQIA+ et les femmes au Canada.

Gestion mondiale d'actifs Scotia aligne rigoureusement ses efforts sur les pratiques, objectifs et ambitions de la Banque Scotia et entend se positionner comme chef de file canadien de l'attraction, du perfectionnement et de la rétention de talents ainsi que de la création d'une culture d'inclusion où chacune et chacun se sentent libres d'être authentiques.

En 2020, Gestion mondiale d'actifs Scotia a publié sa déclaration sur l'inclusion, qu'elle appuie fièrement, et en 2024, elle a redoublé d'efforts pour favoriser l'inclusion sur tous les fronts.



Déclaration de Gestion mondiale d'actifs Scotia sur l'inclusion

De par sa position de chef de file des placements au Canada, Gestion mondiale d'actifs Scotia est consciente de l'importance d'être un modèle d'inclusion. Au Canada, et ailleurs dans le monde, des personnes font face à de graves inégalités. Pour lutter contre celles-ci, nous nous engageons à poursuivre nos efforts dans la culture d'entreprise que nous favorisons, dans les collectivités où nous exerçons nos activités et dans les sociétés dans lesquelles nous investissons.

Nous prioriserons les objectifs suivants, sans nous y limiter :

1. **Redoubler d'efforts à l'interne afin de réduire les obstacles à l'emploi** en adoptant les pratiques d'embauche nécessaires pour que le bassin de talents soit systématiquement varié.

2. **Améliorer les pratiques internes en matière d'inclusion** au Canada en recueillant et en faisant le suivi des données à ce sujet, en sensibilisant notre personnel et en offrant de la formation.

3. **Élargir notre portée afin d'embaucher un grand nombre de talents professionnels diversifiés** au Canada et les aider tout au long de leur parcours.

4. **Analyser les déclarations de diversité des entreprises dans lesquelles nous investissons**, car nous savons que la diversité contribue aux résultats financiers à long terme.

Nous nous engageons à examiner notre approche et à l'améliorer continuellement afin de contribuer à l'inclusion dans le secteur des investissements au Canada – aujourd'hui et demain.

Constituer un bassin inclusif de talents

L'inclusivité dans le secteur de la gestion de fonds reste une priorité. Par exemple, la représentation des femmes au sein des équipes de placement au Canada est de 13,7 %¹⁶. La composition de l'équipe de placement de Gestion mondiale d'actifs Scotia est nettement supérieure, à 20 %¹⁷. Cela dit, nous n'ignorons pas qu'il y a encore beaucoup de chemin à faire pour accroître la représentation des femmes et d'autres groupes sous-représentés, en gardant nos talents issus de la diversité et en élargissant la représentation de tous les groupes.

Jim Morris, premier vice-président et chef, Gestion de placements à Gestion mondiale d'actifs Scotia, a dirigé un éventail d'initiatives clés visant la constitution d'un bassin inclusif de talents au Canada. Au cours des trois dernières années, M. Morris a travaillé en collaboration avec la Ivey Business School de l'Université Western à titre de membre du comité consultatif du **programme Femmes gestionnaires d'actifs** au pays.

Ce programme, dont Gestion mondiale d'actifs Scotia est un commanditaire bienfaiteur, vise à accroître la présence des femmes dans le secteur de la gestion d'actifs au Canada. Il poursuit les objectifs suivants :

- informer les femmes des diverses options de carrière liées à la gestion d'actifs et leur permettre de trouver du travail;
- augmenter le nombre de femmes présentes dans le secteur canadien de la gestion d'actifs;
- créer un réseau de femmes leaders pouvant mentorer d'autres femmes.

¹⁶ Source : Mercer Insights; Diversity Dressing – Progress Evaluation, au 1^{er} décembre 2022.

¹⁷ Source : Équipe de placement de Gestion mondiale d'actifs Scotia, novembre 2023.

À l'été 2024, Gestion mondiale d'actifs Scotia a accueilli sa troisième cohorte d'étudiantes pour un stage rémunéré de 10 semaines, ce qui leur a donné une expérience concrète de la gestion d'actifs. Ayant travaillé au sein de diverses équipes de placement canadiennes, elles ont trouvé leur expérience inspirante et enrichissante. L'intérêt d'une carrière dans le secteur a atteint un sommet, notamment chez les stagiaires suivant un programme d'études interdisciplinaires.

Gestion mondiale d'actifs Scotia a vivement recommandé d'inclure dans le programme Femmes gestionnaires d'actifs des participantes d'autres universités canadiennes. En 2024, la portée du programme a été élargie à l'ensemble du territoire national.

Les participantes au programme Femmes gestionnaires d'actifs feront partie du bassin de candidats du **Programme de rotation des analystes** au Canada, que M. Morris a lancé en 2019 pour recruter de nouveaux diplômés hautement qualifiés issus de groupes sous-représentés. À la suite du programme de deux ans au sein de diverses équipes de placement, un poste à temps plein est offert aux participantes. Le premier groupe de candidates a été recruté pour des postes d'analystes à temps plein au sein de l'équipe de placement. Le programme s'est poursuivi en 2024.

Gestion mondiale d'actifs Scotia a également participé au **programme Expédition de la Banque Scotia** au Canada, une initiative vouée au développement du leadership féminin qui encourage les femmes titulaires de diplômes d'études supérieures à travailler au sein de différents secteurs de la Banque Scotia. Une analyste a terminé avec succès son mandat de six mois. Une deuxième analyste a commencé son mandat vers la fin de 2023. Deux autres analystes participant à ce programme ont travaillé avec l'équipe de placement pendant six mois.

En 2024, M. Morris a été nommé président du conseil sur l'inclusion de Gestion de patrimoine mondiale et Assurance mondiale, ainsi que représentant de Gestion de patrimoine mondiale au conseil d'inclusion de la Banque. Il entend continuer de parfaire sa propre éducation pour comprendre les perspectives et les expériences uniques de chacun et chacune.

M. Morris s'est donné comme mission de mobiliser les gens plus tôt dans leur vie. Il apporte son soutien à **Trust 15**, un organisme de bienfaisance qui offre aux jeunes du quartier défavorisé de Rexdale/North Etobicoke en Ontario des programmes qui font valoir et favorisent des comportements positifs, l'expression créative et les compétences de travail d'équipe.

M. Morris a animé des séances annuelles de mentorat d'un jour pendant plusieurs années aux bureaux de Gestion mondiale d'actifs Scotia au centre-ville de Toronto (en ligne pendant la COVID-19) pour des élèves à risque du secondaire, en invitant des dirigeants de la Banque de divers secteurs d'activité à offrir de précieuses formations en finance, en gestion de portefeuille, en négociation, en droit, en marketing et en ventes pour soutenir davantage l'inclusion au sein du secteur canadien de la gestion de fonds.

Bien que des programmes soient en place pour assurer, au Canada, un milieu plus inclusif pour les gestionnaires de portefeuille, négociateurs et analystes de demain, M. Morris est bien conscient qu'il y a encore du travail à faire pour nous acquitter de notre responsabilité à faire progresser l'inclusion au pays, ce qui, à son tour, favorisera la diversité des points de vue et les échanges en vue de tirer les meilleurs résultats de placement pour les clients.



En tant qu'analyste, IA et recherche quantitative, au sein de l'équipe de placement de Scotia, j'ai eu une formidable occasion de perfectionner un jeu de compétences solides, de mener l'adoption d'outils technologiques modernes d'IA générative, notamment, et de créer de la valeur pour l'unité. En collaborant avec mes pairs et la haute direction et en résolvant ensemble des problèmes, j'ai pu tisser des relations qui m'ont aidée à avancer dans mon parcours professionnel. Je suis ravie de travailler ici et de contribuer à l'esprit d'innovation, qui transformera la façon dont les investisseurs génèrent des rendements pour les clients. »

Tanvi Gupta

Analyste, IA et recherche quantitative



Ayant passé 13 mois dans le Programme de rotation de Gestion mondiale d'actifs Scotia, je peux assurer qu'il s'agit d'une expérience très enrichissante qui vous pousse à réaliser votre plein potentiel. J'ai acquis des compétences techniques et générales essentielles qui m'ont donné des bases solides pour ma carrière d'analyste en placement. J'ai trouvé particulièrement utile d'avoir l'occasion de me former auprès de professionnels en placements comptant parmi les meilleurs du pays, qui m'ont encouragée et fourni un soutien constant tout au long du programme. »

Yulia Shin

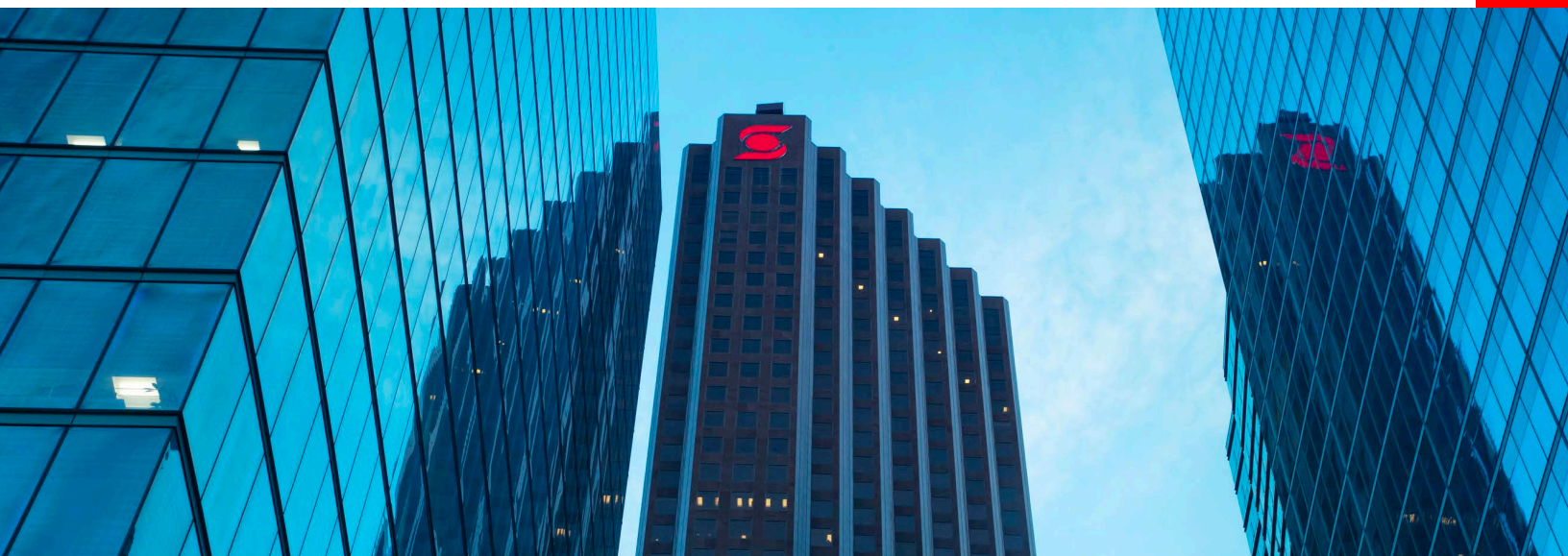
Participante au Programme de rotation des analystes, Recherche sur le crédit



Le programme Femmes gestionnaires d'actifs a été vraiment transformationnel. Il m'a offert une expérience de mentorat inestimable dans un cadre d'apprentissage bienveillant. Les conseils professionnels et la rétroaction que j'ai reçus m'ont aidée à perfectionner mes compétences et à les mettre en pratique, ce qui m'a donné une formidable occasion d'apprendre et de parfaire ma compréhension des finances. Cette expérience m'a permis d'élargir mes connaissances et de perfectionner mes techniques de présentation, et m'a donné la confiance nécessaire pour poursuivre une carrière dans le secteur. »

Grace Donald

Stagiaire du programme Femmes gestionnaires d'actifs, Recherche sur le crédit



Incarner nos valeurs

Nos initiatives en matière d'inclusion reposent sur notre intention d'offrir un milieu de travail favorable, respectueux et inclusif où chacun et chacune peut être authentique, et nous trouvons de plus en plus de manières pour que cette culture soit omniprésente au sein de notre entreprise, avec l'appui de notre haute direction.

Dans cette optique, Gestion mondiale d'actifs Scotia a mis sur pied un comité en 2020. En 2024, un nouveau président a été nommé pour un mandat de deux ans, avec de tout nouveaux membres d'horizons différents représentant divers secteurs de la société. En 2024 et 2025, le comité a notamment assuré un soutien stratégique et une participation aux programmes de parrainage et de mentorat, ainsi qu'une représentation continue au sein d'un conseil regroupant les divers groupes de ressources pour les employés de la Banque.

En 2024, Gestion de patrimoine mondiale de la Banque Scotia a accueilli la deuxième cohorte du **Programme mondial de parrainage DEI**, que le groupe avait mis à l'essai en 2022 avant son déploiement à l'échelle du service d'exploitation de la Banque au Canada.

Gestion mondiale d'actifs Scotia a contribué directement au programme pour les deux cohortes. Le programme visait à former la prochaine génération de leaders en facilitant la progression de personnes très performantes. Les données sur la première cohorte ont été extrêmement positives. Tous les participants (100 %) ont reçu une promotion ou un mandat

élargi dans les huit mois suivant la fin du programme, et 92 % ont déclaré qu'il avait eu une incidence positive sur leur carrière et leur perfectionnement professionnel. Chaque mentoré a déclaré qu'il recommanderait le programme à ses collègues.

Uplift, programme élaboré par Gestion mondiale d'actifs Scotia pour le Canada et ensuite étendu à Gestion de patrimoine mondiale, a pour objectif d'accroître l'inclusion en favorisant l'épanouissement de nos meilleurs talents et en accélérant l'embauche. Il offre du mentorat de haut niveau à un petit nombre de Canadiennes et met l'accent sur les réseaux de contacts et le développement de carrière à long terme au moyen d'un cadre de produits d'apprentissage et d'ateliers s'étalant sur huit mois. À ce jour, 46 femmes ont profité du programme – la première cohorte a commencé en octobre 2020 et la cinquième, en 2024 –, les diplômées offrant un soutien continu par les pairs. Chaque année, le programme cherche des moyens de maximiser les occasions offertes aux mentorées au sein de l'ensemble de Gestion de patrimoine Canada et Gestion de patrimoine mondiale.

Analyse des déclarations de diversité dans le secteur

L'équipe de placement de Gestion mondiale d'actifs Scotia a poursuivi son travail d'élaboration d'une analyse comparative des déclarations de diversité des entreprises dans lesquelles elle investit. En 2022, elle a initialement mis l'accent sur les six grandes banques canadiennes et six grandes banques américaines. En 2023, elle a élargi son analyse à certaines entreprises nord-américaines du secteur de la consommation. Elle a poursuivi ses recherches en 2024, en établissant des comparaisons sur 12 mois pour les banques nord-américaines et les entreprises du secteur de la consommation. Dans le cadre de nos recherches dans ce domaine, nous entendons étendre nos activités à d'autres secteurs nord-américains en 2025 et présenter nos constatations dans le prochain rapport.

Nous nous sommes penchés sur la diversité de la représentation mesurée par des indicateurs clés et avons analysé les initiatives des Ressources humaines permettant d'évaluer la culture d'entreprise et l'engagement en matière d'inclusion.

Pour la deuxième année consécutive, des recherches ont révélé que les banques nord-américaines affichaient une représentation plus diversifiée pour la plupart des indicateurs clés évalués.

Les **tableaux** ci-dessous présentent une synthèse de l'analyse DEI réalisée en 2024. Nous avons sélectionné un sous-ensemble d'entreprises nord-américaines du secteur de la consommation de base en fonction de notre évaluation du caractère comparable des informations publiées.

Représentation démographique des membres du conseil d'administration et du personnel

Indicateur	Moyenne des banques nord-américaines (n ^{bre})	Moyenne des entreprises nord-américaines du secteur de la consommation de base (n ^{bre})
Femmes au sein du conseil d'administration	43	34
Femmes à des postes de direction	42	36
Femmes à des postes de haute direction	35	46
Groupes méritant l'équité pour des postes de direction ¹⁸	29	13
Groupes méritant l'équité pour des postes de haute direction ¹⁹	21	24

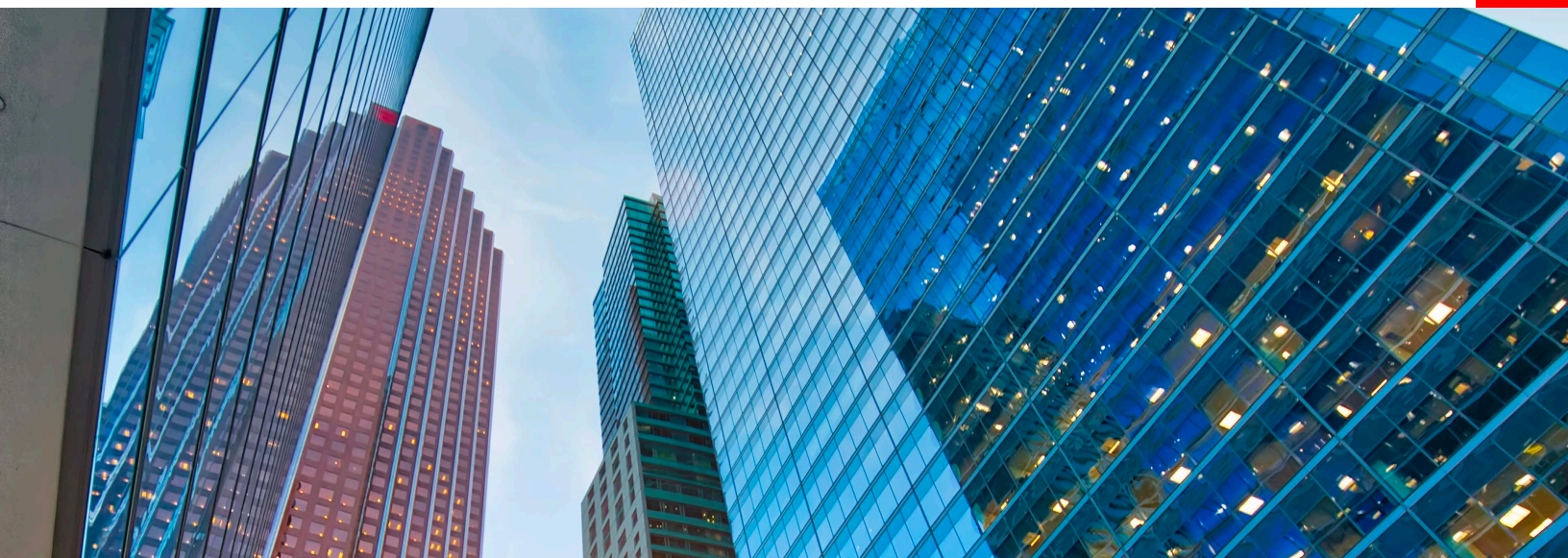
Initiatives des Ressources humaines (pour évaluer la culture d'entreprise)

Indicateur	Moyenne des banques nord-américaines (n ^{bre})	Moyenne des entreprises nord-américaines du secteur de la consommation de base (n ^{bre})
Initiatives axées sur les femmes	93	26
Initiatives axées sur les groupes méritant l'équité	105	77
Initiatives axées sur les Autochtones	57	12
Programmes de recrutement de talents ciblant une représentation diversifiée	17	26
Conseils axés sur la diversité	10	12

Comme l'indique la déclaration de Gestion mondiale d'actifs Scotia, nous nous engageons à faire la promotion de l'inclusion dans notre culture d'entreprise, et dans les entreprises dans lesquelles nous investissons.

¹⁸ Les postes de direction couvrent ceux de directrice principale, de cheffe de service, de première directrice et de vice-présidente. Les postes de haute direction couvrent ceux de première vice-présidente, de vice-présidente à la direction, de cheffe de la direction, des finances, de la conformité, etc. et les postes plus élevés.

¹⁹ Les groupes méritant l'équité comprennent les personnes qui s'identifient comme des personnes noires, hispaniques, asiatiques ou multiraciales.



Engagement actif auprès des principales organisations axées sur l'investissement responsable

Gestion mondiale d'actifs Scotia continue de jouer un rôle de premier plan dans le secteur en mobilisant activement les principales organisations axées sur l'investissement responsable qui contribuent à façonner les politiques et à influencer les marchés financiers sur diverses questions sociales. Nous choisissons soigneusement les organisations auxquelles nous nous associons pour nous assurer que nous pourrions nous engager pleinement et que leurs initiatives correspondent à nos valeurs.

Principes pour l'investissement responsable (PRI)

Gestion mondiale d'actifs Scotia est signataire des PRI des Nations Unies, l'un des principaux défenseurs de l'investissement responsable au monde. Les PRI forment l'engagement que prennent les signataires pour soutenir l'établissement d'un système financier mondial durable par l'intégration des aspects ESG dans les décisions de placement. Gestion mondiale d'actifs Scotia continue de formuler ses observations pour contribuer aux orientations stratégiques futures de l'organisme.

Signatory of:





Coalition canadienne pour une bonne gouvernance (CCGG)

Porte-parole des actionnaires institutionnels de sociétés ouvertes canadiennes, la CCGG, qui est l'une des plus importantes organisations spécialisées en gouvernance d'entreprise au Canada, est un vecteur efficace de changement. Elle fournit des lignes directrices aux sociétés canadiennes en ce qui a trait aux pratiques exemplaires de communication efficace avec les actionnaires. Le président du comité de placements ESG de Gestion mondiale d'actifs Scotia est membre du comité sur les enjeux environnementaux et sociaux (E-S) de la CCGG, qui a été créé pour fournir des lignes directrices sur les meilleures pratiques en matière d'enjeux E-S dans une perspective de gouvernance.



CFA Institute

Le CFA Institute accorde le titre de CFA, le plus reconnu mondialement dans le secteur de l'investissement, et est également l'une des voix les plus influentes sur les marchés financiers mondiaux. Le CFA Institute a élaboré des normes de communication de l'information sur les facteurs ESG pour les produits de placements, ce qui a contribué à fournir un cadre uniforme pour faciliter la comparaison des différents produits de placement selon leurs caractéristiques liées aux facteurs ESG.



Engagement climatique Canada²⁰

Gestion mondiale d'actifs Scotia est un membre fondateur d'Engagement climatique Canada, une initiative menée par le secteur financier visant à ouvrir le dialogue entre le monde financier et les émetteurs afin de favoriser la transition équitable de l'économie mondiale vers la neutralité carbone.



International Financial Reporting Standards Foundation

L'IFRS Foundation est un organisme sans but lucratif qui établit des normes comptables mondiales régissant les états financiers des sociétés ouvertes, ce qui donne aux investisseurs l'assurance qu'ils peuvent s'appuyer sur les états financiers pour prendre des décisions de placement éclairées. Elle a élaboré un ensemble parallèle de normes d'information sur la durabilité pour compléter les règles actuelles sur l'information financière. Gestion mondiale d'actifs Scotia a participé au processus en formulant des commentaires détaillés.



Association pour l'investissement responsable (AIR)

L'AIR a pour objectif d'éduquer, de promouvoir des politiques et de soutenir le développement et l'intégrité du secteur de l'investissement responsable. Elle compte parmi ses membres des gestionnaires de fonds, des propriétaires d'actifs, des conseillers et des fournisseurs de services qui font la promotion de l'investissement responsable sur les marchés de détail et institutionnels du Canada.

Le président du comité de placements ESG de Gestion mondiale d'actifs Scotia s'est joint au conseil de direction de l'AIR pour l'aider à définir l'orientation stratégique de ses initiatives.

²⁰ Logo utilisé avec la permission de ECC.



Regard vers l'avenir

À Gestion mondiale d'actifs Scotia, nous avons à cœur d'aider notre clientèle à prospérer au moyen de solutions de placement et d'une gamme complète de conseils en gestion de patrimoine.

Quand c'est approprié, nous prenons en considération les facteurs ESG dans l'ensemble de nos activités afin d'offrir une valeur à long terme à nos clients. Cela passe par notre engagement actif auprès d'un large éventail de parties prenantes, des recherches internes approfondies, la participation active de nos gestionnaires de portefeuille, une surveillance distincte par notre comité de placements ESG, le lancement de solutions de placement responsables et l'examen de nos propres pratiques en matière de responsabilité sociale.

En anticipant ce qui vient, nous nous engageons à progresser continuellement dans tous ces domaines pour répondre aux objectifs financiers de nos clients et bâtir un avenir durable.

Les placements dans les fonds communs et les fonds négociés en bourse (FNB) peuvent entraîner des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion et des charges. Prenez connaissance du prospectus avant d'investir. Les parts de fonds communs et de FNB ne sont pas garanties. Leur valeur change fréquemment et le rendement antérieur est susceptible de ne pas se répéter.

Gestion mondiale d'actifs Scotia^{MD} est un nom commercial utilisé par Gestion d'actifs 1832 S.E.C., société en commandite dont le commandité est détenu en propriété exclusive par La Banque de Nouvelle-Écosse. Le présent document a été préparé par Gestion mondiale d'actifs Scotia à titre indicatif seulement. Les points de vue exprimés au sujet d'un placement, d'une économie, d'une industrie ou d'un secteur du marché en particulier ne dénotent aucune intention d'achat ou de vente de titres de fonds gérés par Gestion d'actifs 1832 S.E.C. Les points de vue exprimés au sujet d'une entreprise, d'un titre, d'une industrie ou d'un secteur du marché en particulier reflètent l'opinion du rédacteur du présent document. Ces points de vue ne doivent pas être considérés comme une recommandation d'achat ou de vente ni comme des conseils en placement. Ils ne dénotent par ailleurs aucune intention d'achat ou de vente des gestionnaires de Gestion mondiale d'actifs Scotia. Ils peuvent changer à tout moment, selon l'évolution des marchés et d'autres facteurs. Nous déclinons toute responsabilité quant à la mise à jour du présent contenu.

Le présent document contient des renseignements ou des données provenant de sources externes qui sont réputées fiables et exactes en date de la publication, mais Gestion mondiale d'actifs Scotia ne peut en garantir la fiabilité ni l'exactitude.

Jarislowsky, Fraser Limitée (« JFL Gestion mondiale de placements ») est une filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque Scotia ») qui fonctionne de manière autonome. Son approche de gestion des placements et son processus décisionnel sont indépendants de ceux de la Banque Scotia et de ses autres entreprises de gestion d'actifs.

^{MD} Marques déposées de La Banque de Nouvelle-Écosse, utilisées sous licence.

Scotia Gestion mondiale d'actifs.